



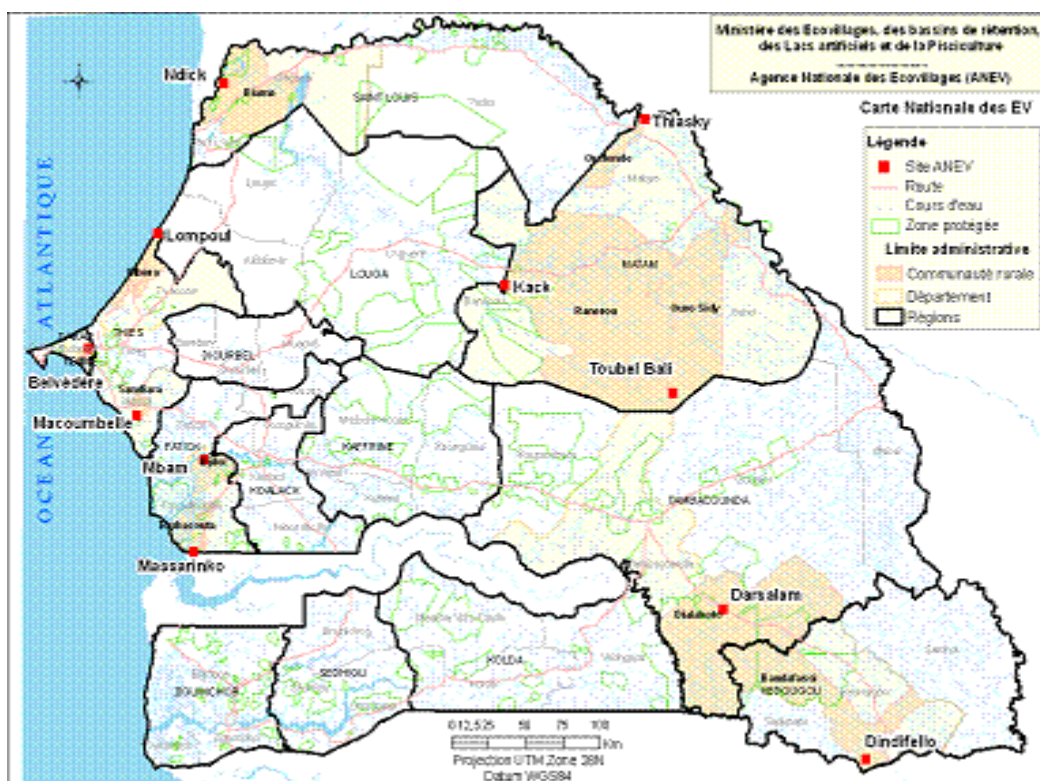
REPUBLIQUE DU SENEGAL
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

MINISTRE DESECOVILLAGES, DES BASSINS DE RETENTIONS, DES LACS
ARTIFICIELS ET DE LA PISCICULTURE (MEBRLAP)

AGENCE NATIONALE DES ECOVILLAGES (ANEV)

PROJET DE PRESERVATION PARTICIPATIVE DE LA BIODIVERSITE ET
DEVELOPPEMENT FAIBLEMENT EMISSIF EN CARBONE D'ECOVILLAGES
PILOTES A PROXIMITE DES AIRES PROTEGES DU SENEGAL
(ECOVILLAGES)

BILAN 2012



Durée du programme: Oct 2011 -Sept 2016
Titre du projet: Projet Eco-villages PNUD/FEM
N°ID: PIMS 4313 – **N°ID/FEM :** 4080
Code Atlas: 00077029.
Durée du projet: 5 ans
Modalité d'exécution : NEX
Budget total : 16,056,900 US\$

BUDGET DU PTA 2012

FEM:	691 057 US \$	340 400 000 FCFA
PNUD :	150 407 US \$	74 000 000 FCFA
ETAT/BCI:	250 203 US \$	123 100 000 FCFA
Budget total:	1 096 938 US \$	537 500 000 FCFA

SOMMAIRE

Sommaire

SOMMAIRE	2
ACRONYME	3
INTRODUCTION.....	4
1. RAPPEL DU PLAN DE TRAVAIL ANNUEL.....	6
II- ETAT D'EXECUTION TECHNIQUE	7
↗ 2.1. QUALITE DE LA CONCEPTION DU PROJET.....	7
↗ 2.2 LA CONTRIBUTION DES RESULTATS DU PROJET A LA REALISATION DE L'OBJECTIF SPECIFIQUE.	8
2.2.1. <i>Améliorer le cadre de la gouvernance et des capacités pour une intégration effective d e la conservation de la biodiversité et du développement faiblement émissif de carbone dans la Stratégie nationale des Ecovillages.....</i>	8
2.2.2. <i>L'utilisation intégrée des terres, la gestion des ressources naturelles et la conservation de la biodiversité procurent des avantages sociaux dans les Ecovillages pilotes et contribuent aux avantages globaux de la BD dans les RNC et les AP adjacentes.....</i>	10
2.2.3. <i>Réduction des émissions de gaz à effet de serre et augmentation de l'utilisation d'énergies alternatives renouvelables et efficaces dans les Ecovillages pilotes.....</i>	13
2.2.4. <i>Augmentation de la séquestration du biocarbone dans les terroirs des Ecovillages.....</i>	15
2.2.5. <i>Gestion du projet.....</i>	16
2.2.6. <i>Appréciation du niveau d'exécution global du PTA 2012.....</i>	17
3. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE.....	19
↗ 3.1 ETAT D'EXECUTION BUDGETAIRE ET FINANCIERE	19
3.1.1 <i>Tableau d'exécution financière et budgétaire : Au 31 Décembre 2012.....</i>	19
3.1.2. <i>Analyse des principaux ratios TEB et TEF</i>	20
↗ 3.2 ARTICULATION ENTRE L'EXECUTION BUDGETAIRE ET LA QUALITE DES RESULTATS	20
↗ 3.3 SUIVI DES ACTIONS DE MITIGATIONS DES RISQUES ET DE LA MISE EN ŒUVRE DU COFINANCEMENT	20
3.3.1. <i>Suivi des actions de mitigations des risques.....</i>	20
3.3.2. <i>Suivi de la mise en œuvre du cofinancement</i>	20
4. GESTION ET COORDINATION DES ACTIVITES	21
5. PERSPECTIVES POUR LA PERIODE A VENIR	21
↗ ANNEXE 2: SUIVI DU PTA 2012.....	23
↗ ANNEXE 3: SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE MITIGATIONS DE RISQUES.....	29
↗ ANNEXE 4: SUIVI DU COFINANCEMENT	35

ACRONYME

ANEV : Agence Nationale des Ecovillages

AP : Aires protégées

ASP : Agro sylvo Pastoral

COP : conférences des Parties

DADL : direction de l'Appui au Développement local

DEEC : Direction de l'Environnement et des Etablissement classées

DEFC : Direction des Eaux, Forêts et chasses

DIREL : direction de l'élevage

DPN : Direction des Parcs nationaux

FEM : Fonds pour l'Environnement mondial

GES : Gaz à effet de serre

ISE : Institut des sciences de l'Environnement

ISRA : Institut Sénégalais de Recherches agronomiques

MEBRLAP : Ministère des Ecovillages, des bassins de Rétention, des Lacs artificiels et de la Pisciculture

MEPN : Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature

NEX : National Exécution

PAGT : Plan d'Aménagement et de gestion des Terroirs

PAOS : Plan d'affectation et d'Occupation des Sols

PE : Périmètres Ecologiques

PGE : Plan de Gestion Ecologique

PGIES : Projet de Gestion Intégrée de quatre écosystèmes représentatifs au Sénégal

PMF/FEM : Projet Microfinance/FEM

PNBDS : Programme National de Biodigesteur Domestique du Sénégal

PNUD : Programme des nations Unies pour le Développement

PTA : Plan de travail Annuel

PVDD : Plan Villageois de Développement Durable

RNC : Réserves Naturelles Communautaires

TEB : Taux d'exécution budgétaire

TEF : taux d'exécution financière

UGB : Université Gaston Berger

Introduction

Le Projet de préservation participative de la biodiversité et du développement faiblement émissif en carbone dans les écovillages pilotes à proximité des aires protégées du Sénégal est un projet du Gouvernement du Sénégal mise en œuvre avec l'appui financier du FEM et du PNUD, d'une durée de cinq (5) ans.

Il vient compléter les initiatives en cours et s'attaquer aux principales causes de la pauvreté en milieu rural, de l'émigration des jeunes et d'une utilisation non durable des ressources naturelles et énergétiques. Pour cela, le projet focalise ses activités sur :

- (i) la promotion d'une gestion communautaire des ressources naturelles ;
- (ii) la conservation durable de la biodiversité et des récoltes, (iii) la promotion d'activités génératrices de revenus durables dans les Réserves Naturelles Communautaires (RNC) ;
- (iii) la promotion de systèmes agro-sylvopastoraux plus efficaces dans les espaces agricoles et pastoraux des écovillages test ;
- (iv) la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'augmentation de la séquestration du carbone grâce à la protection des zones qui seraient autrement déboisées à long terme, mais aussi par la vulgarisation de foyers améliorés (à usage domestique) économes en combustible, par la production d'énergie alternative (huile de Jatropha et plantations de bois de chauffe) ;
- (v) le reboisement à grande échelle (arbres, mangroves, bambou) ;
- (vi) l'amélioration de la fertilité des sols par une utilisation expérimentale du biochar dans les espaces agricoles et
- (vii) le maintien d'une synergie entre les acteurs par la promotion d'un partenariat durable en particulier avec les populations locales (les organisations communautaires de base.

La mise en œuvre du projet repose sur une stratégie visant à expérimenter et perfectionner des méthodes mettant l'accent sur les activités qui généreront des bénéfices pour la biodiversité et le développement à faible intensité carbone. Concrètement, il s'agira de contribuer à l'élaboration d'un modèle Ecovillage efficace et intégré, susceptible d'être répliqué par l'ANEV à travers une combinaison d'activités visant notamment :

- la conservation de la biodiversité (création, gestion, renforcement des RNC, lutte contre les incendies, surveillance écologique et conservation des AP, lorsqu'elles sont adjacentes) ;
- le développement des Périmètres Ecologiques (nourriture, eau, ressources et génération de revenus associée à la gestion du paysage et aux bénéfices de la séquestration du carbone issue des plantations d'arbres, des vergers, mangroves, du bambou, de plantes médicinales, de haies vives, de Jatropha expérimental et de parcelles de biochar) ;
- l'élaboration de méthodes éprouvées ASP (agro-sylvopastorales) intégrées et intensifiées sur les champs agricoles villageois et les zones de pâturage

afin de promouvoir de meilleures pratiques (par exemple, des méthodes de culture et des activités d'élevage et de gestion plus intensives qui permettront de réduire le besoins croissants en matière de terres) ;

- l'accroissement des revenus à travers la mise en œuvre d'activités alternatives génératrices de revenus dans les RNC, les PEs et sur d'autres terres du village (écotourisme, apiculture, aquaculture, amélioration des produits et des chaînes de commercialisation - noix de cajou) ;
- l'amélioration de l'accès à l'énergie (fourneaux améliorés et technologies d'énergie solaire, essai et amélioration de la production et des méthodes d'utilisation de l'huile de Jatropha et d'autres biocarburants) ;
- l'amélioration de la séquestration du carbone (plantation d'arbres à usages multiples, mangroves, bambou et promotion de parcelles expérimentales de biochar pour la séquestration du carbone dans les sols).

Prévue pour se terminer en 2016, le projet doit permettre de tester et de vulgariser un modèle d'Ecovillage qui réponde aux besoins des populations et qui soit bénéfique à l'échelle mondiale en termes de conservation de la biodiversité et de développement faiblement émissif en carbone. L'atteinte de cet objectif passera par une réorientation politique, un renforcement des capacités, une formulation des mesures d'accompagnement économiques et la mise en œuvre de mécanismes de promotion de moyens d'existence durables.

Ainsi, durant l'année 2012 qui constitue la première année de mise en œuvre du projet, les actions ont essentiellement focalisées sur les activités habilitantes (information, sensibilisation, détermination de la situation de référence, élaboration des PGE, visa de localisation, délibération de RNC etc.) et sur des activités opérationnelles notamment celles relatives à la promotion des modes de consommations et de production durables (bio-énergie, énergie renouvelable, intensification et diversification des modes de production, etc.).

A la fin de la mise en œuvre du plan de travail annuel et conformément à la gestion du cycle de projet, il est attendu une évaluation de la mise en œuvre des actions en 2012. Ce qui constitue l'objet du présent document. Les critères utilisés pour cette évaluation sont (i) la qualité de la conception, l'efficacité, l'efficience, le potentiel de durabilité et les perspectives d'impact

1. RAPPEL DU PLAN DE TRAVAIL ANNUEL

Globalement, le plan de travail annuel 2012 se présente comme suit :

Composantes	Résultats attendus
<p>N°1 Améliorer le cadre de la gouvernance et des capacités pour une intégration effective de la conservation de la biodiversité et du développement faiblement émissif en carbone dans la stratégie nationale des écovillages.</p>	<p>Elaborer une stratégie Organiser un atelier de validation Appuyer la révision du programme nationale écovillages Appuyer l'organisation d'une réunion des parenaires Réaliser les PGE Réaliser une étude sur la situation de référence ; Organiser un atelier de validation Organiser des missions de concertation Organiser des sessions de formation Réaliser des fiches de capitalisation</p>
<p>N°2 L'utilisation intégrée des terres, la gestion des ressources naturelles et la conservation de la biodiversité procurent des avantages sociaux dans les Ecovillages pilotes et contribuent aux avantages globaux de la BD dans les RNC et les AP adjacentes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Créer quatre (04) RNC (Kak 5000 ha, Ndick-Mawal 2000 ha, Mbackombel 30 ha, Thiasky 50 ha) • Consolider les RNC de Toubel Bali (MBounguiel) et Mbam • Procéder à l'extension des RNC de Lompoul (Diokoul Diawrigne 500 ha), de Dar Salam (1 000 ha), Dindéfélo (7 000ha), Massarinko (300 ha) • Créer un périmètre écologique fonctionnel dans cinq (05) sites du projet • Appuyer la sélection et la formation d'au moins deux (02) écovillages dans les dix (10) sites • Réaliser une pépinière dans chacun des PE • Enrichir les RNC avec les espèces locales • Procéder au reboisement d'au moins 2 Ha de plantes forestières dans les PE • Réaliser un espace d'arboriculture fruitière dans chaque PE • Réaliser un arboretum d'au moins 0,5 ha dans chaque périmètre écologique • Aménager une parcelle maraîchère pour chaque Carré au sein des PE • Appuyer l'élaboration et la recherche de financement de micro projets • Appuyer l'émergence des sites écotouristiques • Réaliser des plateformes multifonctionnelles • Réaliser une entreprise de transformation agro alimentaire • Ensemencer les bassins d'arrosage en alevins • Améliorer la race bovine • Introduire des ruches modernes • Procéder à l'introduction des coqs raceurs • Promouvoir des techniques d'économie d'eau en arboriculture • Elaborer les PAGT • Mettre en place un système de suivi-évaluation

Composantes	Résultats attendus
N° 3 Réduction des émissions de gaz à effet de serre et augmentation de l'utilisation d'énergies alternatives renouvelables et efficaces dans les Ecovillages pilotes	<p>Introduire et suivre l'utilisation des foyers améliorés</p> <p>Réaliser des biodigesteurs</p> <p>Estimer la réduction cumulée de CO2 à travers l'utilisation des foyers améliorés</p> <p>Réaliser des mini centrales énergétiques</p> <p>Procéder à l'analyse des besoins énergétiques</p> <p>Mettre en place un comité de gestion</p> <p>Réaliser une plantation massive de Jatropha (16 ha de jatropha réalisé ce qui porte le taux à 64%)</p> <p>Réaliser une plantation linéaire de jatropha</p>
N°4 : Augmentation de la séquestration du biocarbone dans les terroirs des Ecovillages	<p>Reboiser des forêts communautaires</p> <p>Mettre en place un système de suivi</p> <p>Amender les parcelles agricoles avec le Biochar</p> <p>Réaliser des fosses compostières</p> <p>Réaliser un système de suivi de la séquestration du carbone dans le sol</p>
N° La gestion est adaptée en fonction des leçons apprises et du système de suivi	<p>Elaborer un manuel de procédures ad hoc</p> <p>Organiser l'audit de l'exercice 2011.</p> <p>Organiser un atelier de restitution de l'audit</p> <p>Assurer la comptabilité des matières</p> <p>Elaborer les rapports d'activités</p> <p>Organiser des visites de terrains</p> <p>Organiser les réunions du CPP</p> <p>Organiser les réunions du CST</p> <p>Elaborer un cadre logique détaillé</p> <p>Organiser l'atelier de planification du PTA 2013</p> <ul style="list-style-type: none"> •

II- Etat d'exécution technique

2.1. QUALITE DE LA CONCEPTION DU PROJET

L'appréciation de la qualité du projet a été faite en utilisant la méthodologie de l'UE¹ sur l'évaluation. Concrètement, il s'est agit d'apprécier d'une part l'adéquation entre les objectifs du projet et les problèmes réels, les besoins et les priorités des groupes cibles et des bénéficiaires auxquels le projet est censé s'adresser; et d'autre part l'environnement physique

¹ Voir fiche d'analyse et notation en annexe.

et politique dans lequel il est situé. Cette appréciation a été faite à travers (i) le niveau de pertinence du projet et (ii) la faisabilité et la souplesse de la conception.

Sur la base de cette approche, le projet est conçu de manière participative avec l'implication de toutes les parties prenantes. La conception du Projet répond aux objectifs de préservation de la biodiversité, de la gestion communautaire des ressources naturelles dans le cadre d'un développement durable. Les objectifs du Projet, comme ses résultats attendus à la fin de la 5^{ème} année, ont été clairement, explicitement et logiquement exprimés dans le Prodoc du projet en termes vérifiables.

Le Projet part d'une analyse de la situation de référence « sans projet » caractérisée par une forte dégradation des écosystèmes dans un contexte de changements climatiques, donc de leur évolution dans le temps si rien n'est fait, pour ensuite étudier des scénarios alternatifs à cette situation de base dans l'optique de mettre en place les conditions institutionnelles, organisationnelles et techniques pour une amélioration des conditions de vie, de la résilience aux changements climatiques et des modes de consommation des ressources naturelles, fondés sur une gestion durable de la biodiversité, notamment une baisse conséquente de la pression anthropique sur les aires protégées.

Pour diminuer la pression sur ces aires protégées, le Projet, avec les acteurs à la base et les partenaires institutionnels, va ériger de nouvelles réserves naturelles communautaires (RNC) et en consolider d'autres existants déjà, dans le pourtour de ces aires protégées avec une échecarte de bonne conduite acceptée par tous.

Le projet s'est doté de tous les éléments pour cibler les bénéficiaires réels du projet (cf. études de situation de référence) A ces éléments doivent être ajouté le fait que le projet contribue à la mise en œuvre de la politique environnementale en matière de conservation de la biodiversité et de changements climatiques. Cependant, à la lumière des informations issues de l'étude de la situation de référence, il faut signaler que les cibles du cadre logique (nombre de village) ont été revues à la hausse du fait que les RNC sont des terroirs intercommunautaires; par conséquent pour y mener une action durable et cohérente de l'espace et de ses ressources, il faut intéresser l'ensemble des villages polarisés par chaque RNC.

De ce point de vue, le projet utilise maintenant la notion de villages centre (correspondant aux dix villages initiaux), conformément à la démarche de l'ANEV et la notion de villages polarisés. Dans les villages centres, il y aura une concentration des actions, alors que dans les villages polarisés, il sera essentiellement mis en œuvre des actions liées à la préservation des ressources naturelles communautaires, notamment l'organisation et l'équipement des comités de lutte contre les feux de brousse, le reboisement, l'aménagement des bassins versants, etc.

2.2 LA CONTRIBUTION DES RESULTATS DU PROJET A LA REALISATION DE L'OBJECTIF SPECIFIQUE.

2.2.1. Améliorer le cadre de la gouvernance et des capacités pour une intégration effective de la conservation de la biodiversité et du développement faiblement émissif de carbone dans la Stratégie nationale des Ecovillages

L'effet recherché dans cette composante consiste à éliminer les obstacles législatifs et institutionnels, aux niveaux national et local, qui entravent actuellement les approches

intégrées. Pour se faire le principal résultat en matière de bénéfice global de cette composante est l'élimination des effets catalyseurs des obstacles législatifs, institutionnels, en matière de gouvernance foncière et de capacitation. Au titre de l'année 2011, il était prévu de signer des protocoles d'accord avec certaines structures techniques et d'établir les situations de références tant sur le plan socio-économique que sur le plan spatiale.

Ainsi, à la fin de l'année 2012, les actions qui ont été menées en matière d'éveil de conscience et d'amélioration de la gouvernance locale portent essentiellement sur l'élaboration de nouveaux outils de planification (situation de référence, Plan Villageois de Développement Durable (PVDD) et les Plans de gestion écologiques(PGE)) A cela s'ajoute l'élaboration de la stratégie nationale des écovillages, la réactualisation du programme nationale des écovillages. Pour finir, il a été poursuivi les actions d'appui à l'organisation des populations des Ecovillages en comités de gestion et au renforcement des capacités in situ des acteurs en techniques modernes de production.

S'agissant des actions liées à la détermination de la ligne de base de la séquestration du carbone et de la diversité végétale, une étude concernant les sites a été entamée et devra être finalisée au courant de l'année 2013.

Sur un total de 10 activités planifiées au courant de l'année 2012 au titre de cette composante, **7 ont été entièrement réalisées, 2 en cours de réalisation et 1 non réalisées. Ce qui porte le taux d'exécution de cette composante à 85%.** Au regard de ce résultat, il ressort qu'au niveau de cette composante l'accent devra être mis prioritairement sur les actions de renforcement de capacité (formation technique, sensibilisation) et sur la réalisation des outils de planification environnementales (PGE).

Ainsi, il faut retenir que dans le cadre de l'amélioration du cadre de la gouvernance et des capacités pour une intégration effective de la conservation de la biodiversité et du développement faiblement émissif de carbone dans la Stratégie nationale des Ecovillages, les activités planifiées ont dans l'ensemble été entièrement réalisées ce qui permet de dire que si la tendance se poursuit, les barrières liées à l'intégration du concept écovillage dans les différentes stratégies en matière de développement durable pourraient être levées,

Le tableau ci-dessous donne la synthèse de la situation de mise en œuvre des actions :

Produits	Cibles 2012	Activités planifiées	Niveau de réalisation	Observations
Produit 1.1 : La Stratégie nationale des Ecovillages s'appuie sur un cadre juridique, politique et réglementaire favorisant l'amélioration de la réalisation d'avantages environnementaux mondiaux	La stratégie nationale	Elaborer une stratégie	Réalisé	A l'exception de l'atelier de validation toutes les activités ont été réalisées ce qui porte le niveau de réalisation de cette activité à 75%
		Organiser un atelier de validation	Non Réalisé	
		Appuyer la révision du programme nationale écovillages	Réalisé	
		Appuyer l'organisation d'une réunion des partenaires	Réalisé	
Produit 1.2 : Un plan de gestion écologique pour les Ecovillages est développé	05 PGE sont élaborés et validés	Sélectionner un cabinet ou un Consultant pour l'élaboration des PGE	réalisé	Avec l'augmentation du nombre de village l'étude sur la situation de référence et de l'élaboration du PGE a porté sur 20 villages . La moitié des études a fait l'objet d'une validation (10 villages) ce qui porte le taux de réalisation de cette activité à 100%
		Réaliser une étude sur la situation de référence ;	Réalisé	
		Organiser un atelier de validation	En cours de réalisation	

Produits	Cibles 2012	Activités planifiées	Niveau de réalisation	Observations
Produit 1.3 : Les capacités nationales et locales sont renforcées pour mettre en œuvre un réseau fonctionnel et durable d'Ecovillages et reproduire un modèle Ecovillage qui incorpore les avantages de la biodiversité globale et du climat.	10 sessions de concertation et de formation tenues au niveau des sites sur le processus de transformation des villages en écovillages	Organiser des missions de concertation	Réalisé : au moins une session de concertation a été organisée au niveau des villages)	l'ensembles des activités de capacitations planifiées ont été exécutées. Seul la capitalisation est en cours, Ce qui porte le taux de réalisation à 80%
		Organiser des sessions de formation	Réalisé : au moins 02 sessions de formations ont été organisés au niveau des villages (foyers banco, pépinière, technique culturelles)	
		Réaliser des fiches de capitalisation	En cours de réalisation : un document indiquant le processus de transformation de village en EV est en cours	

2.2.2. L'utilisation intégrée des terres, la gestion des ressources naturelles et la conservation de la biodiversité procurent des avantages sociaux dans les Ecovillages pilotes et contribuent aux avantages globaux de la BD dans les RNC et les AP adjacentes

L'effet recherché dans cette composante est de contribuer à la conservation de la diversité biologique et la promotion d'activités génératrices de revenus. Ainsi, le principal résultat de conservation sous cette composante inclura la gestion pour la conservation et l'utilisation durable par les communautés des Ecovillages des ressources naturelles sur les Réserves Naturelles Communautaires (RNC) se situant dans la zone d'emprise du projet.

A la fin de l'année, les actions réalisées au titre de cette composante portent essentiellement sur la création, l'extension et/ou la consolidation des RNC, la promotion des moyens d'existences durables afin de réduire la pression dans les RNC et le suivi de l'évolution de la biodiversité.

Dans ce sens, des contrats plans pour le reboisement 2012 dans les sites ont été signés et mis en œuvre Ce qui a permis un niveau de reboisement estimé à 15,25ha de bois de villages, 15 ha de reboisement de mangrove, 23 ha d'enrichissement et 4,5 ha d'arbres fruitiers. A cela s'ajoute les plants fruitiers distribués dans les concessions.de l'acquisition des équipements (clôtures etc.), de ruches et d'équipements de lutte contre les feux de brousses. Notons par ailleurs, la réalisation de périmètres écologiques ainsi que l réalisation de bassins d'arrosage qui devront accueillir des poissons en 2013. En matière d'amélioration de la race animale, des actions d'inséminations et d'introductions de coqs raceurs ont été réalisés.

Ainsi sur un total de 17 activités planifiées, 12 sont entièrement réalisées, 1 en cours de réalisation et 4 non encore réalisées ce porte le niveau d'exécution technique de cette **composante à 74%**.

Ainsi, les actions menées visant préservation de la diversité biologique tout en procurant aux populations des bénéfices durables ont durant la mise en œuvre du PTA 2012 était conduite de manière satisfaisante. Cependant, pour atteindre les effets attendus dans cette composante il faudra consolider les acquis de 2012 et mettre l'accent sur les actions de diversification de moyens d'existence (écotourisme) et sur les équipements d'allègement des travaux des femmes (plateforme, ETAL). Il en est de même sur les cations visant la promotion de la pharmacopée traditionnelle et l'enrichissement des RNC. Par ailleurs, soulignons qu'après avoir constaté que l'extension des RNC qui étaient proposées n'étaient pas possible, il a été retenue de procéder la mise en œuvre de cette action dans des nouveaux sites où cela est possible tout en respectant les superficies initialement retenues.

Le tableau ci-dessous donne la synthèse de la situation de mise en œuvre des actions

Produits	Cibles 2012	Activités planifiées	Niveau de réalisation	Observations
Produit 2.1. La gestion communautaire des terres dans les Ecovillages pilotes intègre une RNC gérée effectivement pour la conservation de la biodiversité	4 nouvelles RNC	Créer quatre (04) RNC (Kak 5000 ha, Ndick-Mawal 2000 ha, Mbackombel 30 ha, Thiasky 50 ha)	En cours de réalisation (études de la biodiversité et cartographie de l'espace)	les nouvelles RNC n'ont pas encore été créées, Les discussions sont en cours et elles devront être créées en 2013, Il en est de même pour l'extension des RNC, Concernant la consolidation des RNC des actions d'enrichissement et de surveillance ont été menées. Pour ce qui est des PE 08 ont été créés. Ce qui porte le taux de réalisation de cette action à 80%
	2 RNC consolidées	Consolider les RNC de Toubel Bali (MBounguiel) et Mbam	Réalisé	
	4 RNC en extension	Procéder à l'extension des RNC de Lompoul (Diokoul Diawrigne 500 ha), de Dar Salam (1 000 ha), Dindéfelo (7 000ha), Massarinko (300 ha)	compte tenu des espaces disponibles il n'est pas possible de procéder à l'extension de au niveau de Dar salam, de Massarinko, et lompoul. Non réalisé	
	05 périmètres écologiques mis en place et fonctionnels	Créer un périmètre écologique fonctionnel dans cinq (05) sites du projet	Réalisé	
	Au moins 20 écogardes formés	Appuyer la sélection et la formation d'au moins deux (02) écogardes dans les dix (10) sites	Réalisé	
Produit 2.2. Les espaces communautaires des Ecovillages sont gérés pour procurer des ressources et des revenus alternatifs	05 pépinières réalisées	Réaliser une pépinière dans chacun des PE	Réalisé	Toutes les activités liées à l'atteinte de ce résultat ont été réalisées à l'exception de l'arboretum, des sites écotouristiques, et
	Au moins 100 Ha de RNC enrichies	Enrichir les RNC avec les espèces locales	NR (actuellement seul 23ha d'enrichissement réalisé soit 20% de la cible)	

Produits	Cibles 2012	Activités planifiées	Niveau de réalisation	Observations
basés sur la gestion durable et l'écotourisme	20 ha de reboisement de plantes forestières réalisés	Procéder au reboisement d'au moins 2 Ha de plantes forestières dans les PE	Réalisé	de l'enrichissement des RNC. Concernant l'enrichissement il faut noter que l'action a été jugée non réalisée à cause de son faible niveau d'exécution.de 65%
	7,5 Ha de plantation fruitière installée	Réaliser un espace d'arboriculture fruitière dans chaque PE	Réalié (7 equivalent ha d'arbre fruitiers)	
	2,5 ha d'arboretum de plantes médicinales réalisés	Réaliser un arboretum d'au moins 0,5 ha dans chaque périmètre écologique	Non réalisé	
	100 parcelles maraîchères de 300 m2 réalisées	Aménager une parcelle maraîchère pour chaque Carré au sein des PE	Réalisé	
	9 micro-projets financés	Appuyer l'élaboration et la recherche de financement de micro projets	réalisé	
	0 3 sites écotouristiques aménagés	Appuyer l'émergence des sites écotouristiques	non réalisé	
	05 Plateformes multifonctionnelles réalisées	Réaliser des plateformes multifonctionnelles	Partiellement réalisé (deux plates formes sur cinq (Diénoudiala et sinthian)	
	01 entreprise de transformation agro alimentaire installée	Réaliser une entreprise de transformation agro alimentaire	réalisé	
Produit 2.3.De nouvelles méthodes d'intensification durable de l'agriculture et de l'élevage pour réduire la pression sur les AP, les RNC et les forêts communautaires sont définies et appliquées	Au moins 30 bassins d'arrosages ont été ensemencés en alevins	Ensemencer les bassins d'arrosage en alevins	Non réalisé	Toutes les activités prévues ont été réalisées à l'exception de l'ensemencement des bassins. La non réalisation de cette activité s'explique par le retard dans la réalisation des bassins. Ce qui porte le taux de Réalisation à 83%
	200 vaches inséminées	Améliorer la race bovine	réalisé	
	200 Ruches sont introduites dans les sites	Introduire des ruches modernes	Réalisé	
	100 poulaillers familiaux contenant 1 coq raceur et 5 poules de race sont introduits	Procéder à l'introduction des coqs raceurs	réalisé	
	2400 gaines irrigasc introduites	Promouvoir des techniques d'économie d'eau en arboriculture	réalisé	
	5 PAGT disponibles	Elaborer les PAGT	Réalisé	

Produits	Cibles 2012	Activités planifiées	Niveau de réalisation	Observations
Produit 2.4. Le suivi de la biodiversité dans les RNC et les aires protégées adjacentes fournit des informations sur les ressources naturelles et les tendances de la biodiversité pour une gestion adaptée de la conservation et de l'exploitation durables	Un système de suivi opérationnel mis en place	Mettre en place un système de suivi-évaluation	Réalisé	cette activité est réalisée en ce sens qu'une étude sur la détermination de la ligne de base est effectué ainsi que la mise en place de placette pour le suivi de l'évolution de la diversité végétale. Taux de réalisation = 100%

2.2.3. Réduction des émissions de gaz à effet de serre et augmentation de l'utilisation d'énergies alternatives renouvelables et efficaces dans les Ecovillages pilotes

L'effet recherché dans cette composante est l'élaboration et la mise en œuvre d'une approche de développement à faible émission de gaz carboniques. De ce point de vue, le principal résultat de cette composante est l'évitement cumulatif de tonnes d'émissions CO2 suite à la pleine exécution du projet à travers une utilisation accrue d'alternatives d'énergies renouvelables et efficaces dans les Ecovillages pilotes. Concrètement il s'agit : (i) *de réduire les émissions de GES et la pression sur les forêts par le changement dans les pratiques domestiques de cuisson ; (ii) d'identifier des technologies appropriées d'énergie propre/durable pour les Ecovillages, adaptées et adoptées par les communautés ; (iii) définir et mettre en œuvre un modèle durable pour les plantations de Jatropha et la production d'huile de haute qualité pour l'utilisation locale.*

Les différentes actions retenues au titre du PTA 2012 étaient :

- Introduction et le suivi de l'utilisation des foyers améliorés
- Réalisation de biodigesteurs
- L'estimation de la réduction cumulée de CO2 à travers l'utilisation des foyers améliorés
- Réalisation de mini centrales énergétiques
- l'analyse des besoins énergétiques
- Mise en place d'un comité de gestion
- Réalisation d'une plantation massive de Jatropha (16 ha de jatropha réalisé ce qui porte le taux à 64%)
- Réalisation d'une plantation linéaire de jatropha

A la fin l'année, les activités relatives à la collecte de l'information pour la détermination des besoins énergétiques, la réalisation de hubs énergies pour l'éclairage, l'organisation des populations en comité de gestion, de promotion de la bioénergie et la réalisation de biodigesteur ont été entièrement réalisées. En effet, dans les sites il a été installé une unité de « Villasol » qui est un container énergétique pour l'électrification. Pour la durabilité des

investissements un comité de gestion de l'électricité a été mis en place afin qu'à travers du paiement des services qu'un fonds pour l'entretien et pour la solidarité soit alimenté.

A ces actions doivent être ajoutées la promotion de la culture énergétique à travers la plantation de 16 ha de Jatropha et la plantation de 5 eq km de jatropha. De plus, des discussions pour l'ouverture d'une ligne de crédit énergétique de 2 millions de FCFA est en cours en vue de la réalisation des biodigesteurs pour une amélioration des modes de cuissons. Une commande de moule pour la confection de foyers améliorées a été fait avec comme objectif d'avoir un foyer en banco dans chaque ménage.

S'agissant de l'acquisition et de la distribution de foyers améliorés, il a été introduit 300 foyers améliorés dans les sites soit (30 par sites).

Ainsi sur un total de 8 activités planifiées, 7 sont entièrement réalisées, 1 en cours de réalisation ce porte le niveau d'exécution technique de cette **composante à 94%**. Au regard de ces résultats, il convient de noter que les actions allant dans le sens de la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'augmentation de l'utilisation d'énergies alternatives renouvelables et efficaces dans les Ecovillages ont été mis en œuvre de manière très satisfaisantes. Il convient donc au courant de 2013 de les renforcer tout en mettant l'accent sur la capitalisation des expériences, l'introduction des technologies de transformation de graines de Jatropha en huile et l'élaboration de méthodologie de suivi évaluation du niveau de séquestration u carbone.

Le tableau ci-dessous donne la synthèse de la situation de mise en œuvre des actions :

Produits	Cibles 2012	Activités planifiées	Niveau de réalisation	Observations
Produit 3.1. : Les changements dans les pratiques domestiques de cuisson réduisent les émissions de GES et la pression sur les forêts	au moins un foyer amélioré par ménage est introduit dans les 10 sites	Introduire et suivre l'utilisation des foyers améliorés	Réalisé	300 foyers améliorés ont été introduites avec la réalisation d'au moins 50 foyers banco par village, un programme de réalisation de 100 biodigesteurs est en réalisation une étude sur la détermination de la ligne de base est en réalisation. Il est prévu de former des agents du projet sur la méthodologie du Bilan carbone pour assurer un meilleur suivi. Le taux de réalisation est de 100%
	Réaliser au moins 10 biodigesteurs dans les 10 sites	Réaliser des biodigesteurs	Réalisé	
	Un système de suivi de la réduction de CO2 mis en place	Estimer la réduction cumulée de CO2 à travers l'utilisation des foyers améliorés	Réalisé	
Produit 3.2. : Des technologies appropriées d'énergie propre/durable pour les Ecovillages pilotes sont identifiées, adaptées et adoptées par les communautés	Au moins 5 mini centrales énergétiques installées	Réaliser des mini centrales énergétiques	Réalisé	les mini centrales ont été commandé avec Schneider Electric. A ces mini centrale il faudra ajouter un sixième obtenu avec le partenariat avec lighting Africa le projet se réfère sur
	Rapport sur les besoins énergétiques disponibles	Procéder à l'analyse des besoins énergétiques	Réalisé	

Produits	Cibles 2012	Activités planifiées	Niveau de réalisation	Observations
	5 comités de gestion fonctionnels mis en place	Mettre en place un comité de gestion	Réalisé	les études de situation de référence et sur le rapport fait par le PERACOD les niveaux de plantations de Jatropha planifiés ont été réalisés
	Au moins 25 ha massif de Jatropha planté	Réaliser une plantation massive de Jatropha (16 ha de jatropha réalisé ce qui porte le taux à 64%)	Partiellement réalisé	
	5 000 m de haies vives de Jatropha réalisés	Réaliser une plantation linéaire de jatropha	Réalisé	

2.2.4. Augmentation de la séquestration du biocarbone dans les terroirs des Ecovillages

L'effet recherché est l'augmentation de la séquestration de carbone à travers l'introduction technologies visant l'atténuation du changement climatique. Le principal résultat relatif à l'atténuation du changement climatique sous cette composante est la séquestration de 92 280 t de CO₂ dans les terroirs des Ecovillages pilotes, tout en assurant la permanence et en évitant les fuites par le biais de certains actions à mettre en œuvre dans le cadre du projet. Concrètement il s'agira : (i) *d'augmenter les stocks de biocarbone grâce au reboisement communautaire et à la réduction de la déforestation dans les terroirs villageois et les AP adjacentes* ; (ii) *d'accroître les stocks de carbone dans le sol et de réduire les émissions issues de l'agriculture par l'adoption de la technologie innovante du Biochar*.

Au terme de la mise en œuvre du PTA 2012, il a été menée des actions de reboisement en vue d'augmenter le niveau de séquestration de carbone, en lieu et place du biochar, il a été procédé à ces séances de formation et de production de compost pour améliorer le niveau de séquestration du carbone dans le sol et une réflexion est en cours avec le CSE pour développer une méthodologie de suivi de la réduction de GES. A cela, il faut ajouter la plantation de bambous (3600 éclats de souche). De ce point de vue, il faut noter en conclusion que les actions visant l'amélioration de la séquestration du CO₂ ont été partiellement réalisés. En effet, en 2012 l'accent a été mis uniquement sur l'amélioration de la séquestration du CO₂ par les plantes, les actions de séquestration du carbone au sol devront faire l'objet d'une attention particulière en 2013. **Le taux d'exécution de cette composante est de 50%t.**

Ainsi, sur un total de 6 activités planifiées, 3 ont été entièrement réalisées, et 3 non réalisée. De ce point de vue, tout en consolidant les acquis, il importe de mettre l'accent, en 2013, sur l'augmentation du carbone dans le sol et sur la mise en place d'un système de suivi-évaluation.

Le tableau ci-après résume le niveau de réalisation des actions planifiées en 2011.

Produits	Cibles 2012	Activités planifiées	Niveau de réalisation	Observations
Produit 4.1. Les stocks de biocarbone sont augmentés grâce au reboisement communautaire et à la réduction de la déforestation dans les terroirs villageois et les AP adjacentes	5000 m linéaires de plantation d'Acacia melifera est réalisé		Réalisé	les actions liées à l'augmentation de la séquestration de CO ₂ sont en cours et peuvent être jugées satisfaisant durant l'exercice budgétaire de 2012. Le taux de réalisation de cette action est de 87%
	25 Ha de forêt communautaires reboisée	Reboiser des forêts communautaires	15,25 ha de bois villageois (soit 61% de taux de réalisation)	
	Un système de suivi de réduction de GES est mis en place	Mettre en place un système de suivi	Réalisé	
Produit 4.2. Les stocks de carbone dans le sol sont accrus et les émissions issues de l'agriculture sont réduites par l'adoption de la technologie innovante du Biochar	10 Ha de terre amendé par le biochar dans chaque site	Amender les parcelles agricoles avec le Biochar	Non réalisé	les actions visant l'augmentation de la séquestration du carbone dans le sol ont été très faibles, Le taux de réalisation de cette activité est quasi nul
	20 fosses compostières réalisées	Réaliser des fosses compostières	non réalisé seul 3 fosses réalisés à Mbackombel	
	Un système de mesure de la séquestration du carbone dans le sol mis en place	Réaliser un système de suivi de la séquestration du carbone dans le sol	non Réalisé	

2.2.5. Gestion du projet

Cette composante a pour objet d'assurer le fonctionnement du projet. C'est ainsi qu'au titre du PTA 2012, les activités ci-dessous ont été retenues :

- Elaborer un manuel de procédures ad hoc
- Organiser l'audit de l'exercice 2011.
- Organiser un atelier de restitution de l'audit
- Assurer la comptabilité des matières
- Elaborer les rapports d'activités
- Organiser des visites de terrains
- Organiser les réunions du CPP
- Organiser les réunions du CST
- Elaborer un cadre logique détaillé
- Organiser l'atelier de planification du PTA 2013

Au terme de la mise en œuvre du PTA, Toutes les activités prévues ont été réalisées à l'exception de l'atelier de validation de l'audit et du manuel de procédure, Concernant le manuel de procédure il avait été recommandé d'adapter celui de l'ANEV, **Taux de réalisation de cette composante est de 80%.**

Produits	Cibles 2012	Activités planifiées	Niveau de réalisation	Observations
Produit 5.1. : Assurer une bonne gestion du projet	Elaborer un manuel de procédures ad hoc	Manuel de procédures disponible	Non réalisé	Toutes les activités prévues ont été réalisées à l'exception de l'atelier de validation de l'audit et du manuel de procédure, Concernant le manuel de procédure il avait été recommandé d'adapter celui de l'ANEV, Taux de réalisation= 80%
	Organiser l'audit de l'exercice 2011.	Rapport d'audit	Réalisé	
	Organiser un atelier de restitution de l'audit		Non réalisé	
	Assurer la comptabilité des matières	Rapport annuel de l'inventaire	réalisé	
	Elaborer les rapports d'activités	Nombre de rapports établis	Réalisé (3 rapports trimestriels disponibles et 1 rapport annuel)	
	Organiser des visites de terrains	Nombre de rapports de missions	réalisé	
	Organiser les réunions du CPP	Nombre de réunions CPP	réalisé	
	Organiser les réunions du CST	Nombre de réunions du CST	réalisé	
	Elaborer un cadre logique détaillé	Cadre logique détaillé disponible	réalisé	
	Organiser l'atelier de planification du PTA 2013	Draft PTA 2013	réalisé	

2.2.6. Appréciation du niveau d'exécution global du PTA 2012

Au regard de ce qui précède, il ressort que sur un total de 51 activités planifiées 37 ont été réalisées, **4 partiellement réalisées et 10 non réalisées ce qui porte le taux d'exécution technique moyen du PTA 2011 à 74,5%**. Ce niveau très appréciable est essentiellement porté par toutes les composantes à l'exception de la composante relative à l'amélioration de la séquestration du carbone notamment à la sous composante augmentation de la séquestration du carbone dans le sol. Ces résultats bien qu'appréciables doivent lu sus le prisme l'accessibilité des services par l'ensemble des bénéficiaires De ce point de vue, notons que sur la base de la recherche de l'autonomie et de l'équité, les bénéficiaires du projet pilotent eux mêmes les actions et en jugent niveaux d'atteintes desdits résultats notamment dans l'accessibilité des services fournies. Ceci d'autant que l'une des lignes directrices du projet est la recherche de techniques appropriées mais "low cost",

Ainsi, pour 2013, il faudra mettre l'accent sur les actions de conservation de la biodiversité, d'augmentation du carbone dans le sol. Il est également recommandé de consolider et de renforcer les acquis.

Le tableau ci-dessous donne la synthèse du niveau d'exécution technique du PTA 2012.

composante	activités			Total	Taux d'exécution
	Réalisées	Non réalisées	Partiellement réalisées		
1	7	1	2	10	80%
2	12	4	1	17	74%
3	7		1	8	94%
4	3	3		6	50%
5	8	2	0	10	80%
PTA 2012	37	10	4	38	74,5%

3. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE

3.1 ETAT D'EXECUTION BUDGETAIRE ET FINANCIERE

Le montant global de du PTA 2012 s'élève 538 780 000 FCFA réparti comme suit :

- FEM : 346 900 000 FCFA
- PNUD : 68 880 000 FCFA
- Gouvernement Sénégal : 123 000 000 FCFA

3.1.1 Tableau d'exécution financière et budgétaire : Au 31 Décembre 2012

Sources de financement	Montant budgétisé A	Demandé B	Solde à la fin De la période Précédente C	Alloué D	Disponible E = C+D	Taux de couverture F= D/B	Dépenses G	Taux Exécution Financière (TEF) H=G/E	Dépenses effectuées par paiements directs I	Taux Exécution Budgétaire (TEB) J=(G+I)/A
PNUD	68 880 000	68 880 000	0	61 165 021	61 165 021	89 %	61 050 670	99.8 %	3 000 000	93 %
GOUVERNEMENT	123 000 000	123 000 000	0	123 000 000	123 000 000	100 %	123 000 000	100 %	0	100 %
FEM	346 900 000	346 900 000	0	324 631 280	324 631 280	94 %	294 933 983	91 %	0	85 %
TOTAL	538 780 000	538 780 000	0	508 796 301	508 796 301	94 %	478 984 653	94 %	3 000 000	89.5 %

3.1.2. Analyse des principaux ratios TEB et TEF

En 2012, les montants reçus s'élèvent à 508 796 301 FCFA correspondant à 94 % des ressources initialement planifiées. Sur ces ressources allouées, le niveau de dépense s'élève à 478 984 653 FCFA, soit 94% de taux d'exécution financière. Ce qui porte le niveau d'exécution budgétaire à 89.5 %. Le taux d'exécution budgétaire peut être jugé satisfaisant par rapport à la moyenne des niveaux d'exécution des projets PNUD au Sénégal (85 %). S'agissant de l'exécution financière, il est remarqué un gain de 15 points par rapport au niveau enregistré en 2011.

3.2 Articulation entre l'exécution budgétaire et la qualité des résultats

Le taux d'exécution financière rapporté au taux d'exécution technique porte **le niveau d'efficience de la mise en œuvre du PTA en taux de près de 70 %**. Bien que ce niveau d'efficience soit satisfaisant, il cache cependant certaines difficultés liées au respect des délais d'exécution des travaux. En effet, en dehors des acquisitions, les marchés de travaux et les études sont à cheval sur l'année budgétaire 2012 et 2013.

Au regard de ce qui précède, il ressort qu'il existe des gains d'efficience à acquérir uniquement en mettant l'accent sur le respect des délais de réalisation des travaux ainsi que sur leur conformité par rapport au TDR. Concernant le respect des délais, le projet devra respecter scrupuleusement le plan passation. S'agissant de la conformité par rapport aux TDR, il faudra se conformer aux dispositions du manuel de procédures de l'ANEV par rapport à la réception des biens et services en attendant l'élaboration et à la validation du manuel de procédures du projet prévu courant 1^{er} trimestre 2013.

3.3 Suivi des actions de mitigations des risques et de la mise en œuvre du cofinancement

3.3.1. Suivi des actions de mitigations des risques

Au titre de 2012, 25 activités avaient été retenues pour atténuer les risques liés à l'atteinte des objectifs du projet. A la fin de la mise en œuvre du PTA 2012, le taux d'exécution de ces activités est estimé à près de 70 %. Ce qui veut dire que l'essentiel des mesures de mitigations ont été mise en œuvre. Les activités non réalisées portent essentiellement sur l'atténuation des risques liés à la gestion et l'extension des aires protégées et sur le renforcement des capacités des acteurs tant sur le plan interne et qu'externe (voir annexe 3).

3.3.2. Suivi de la mise en œuvre du cofinancement

Sur un ensemble de 22 protocoles en 2012 seul 11 ont fait l'objet de démarrage soit 50%. Parmi les 11, 7 ont eu une mise en œuvre satisfaisante contre 4 où la mise en œuvre est timide. Les raisons expliquant la non mise en œuvre de la moitié des protocoles sont essentiellement le manque de suivi, l'absence de contact et le retrait de facto de certains partenaires notamment Kinomé et Ecoway qui parce que les EV ne leur permettent pas d'accéder aux consultations internationales ont préféré aller ailleurs (voir annexe 4).

4. GESTION ET COORDINATION DES ACTIVITES

Au titre des activités de gestion et de coordination, le projet a eu à acquérir des mobiliers et matériels de bureau. En sus de ces acquisitions, le projet a eu à financer la participation des agents au Forum Eurafric sur l'énergie et l'eau et au sommet de RIO +20 sur le développement durable. Ces différentes participations ont permis de consolider la coopération avec Schneider Electric et de nouer de nouveaux partenariats avec Lighting Africa qui a eu à financer la mise en place d'un central énergétique à DINDEFELO.

5. PERSPECTIVES POUR LA PERIODE A VENIR

L'année 2013 sera une année charnière pour la mise en œuvre du projet. En effet, cette année correspond l'année de croisière du projet et de ce point de vue, il y aura une consolidations des actions déjà entreprises et un focus sera mis d'une part sur l'amélioration du cadre de gouvernance à travers l'information, la sensibilisation, l'élaboration d'outils de planification socio-économique, spatiale et environnementale, (détermination de la situation de référence, élaboration des PGE, visa de localisation, délibération de RNC etc.) et d'autre part sur la réalisation d'activités opérationnelles notamment celles relatives à la promotion des modes de consommations et de production durable (bio-énergie, énergie renouvelable, intensification et diversification des modes de production, etc.) et sur les actions de préservation et de conservation de la diversité biologique.

1. QUALITE DE LA CONCEPTION DU PROJET						
BACKGROUND CONCLUSION SHEET						
Numéro du Projet		Monitor		Date:	DD/MM/YY	
Titre du Projet						
L'adéquation entre les objectifs du projet et les problèmes réels, les besoins et les priorités des groupes cibles et des bénéficiaires auxquels le projet est censé s'adresser ; et l'environnement physique et politique dans lequel il est situé.						
		APPRECIATION FINALE			Remarques	
Questions principales		a=4	b=3	c=2	d=1	Doit toujours être ajouté
1.1 Quel est le niveau de pertinence actuel du projet		<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Pondération: 50%
a) Les groupes cibles / bénéficiaires visés par le projet sont-ils les bénéficiaires réels du projet ?		La pertinence du projet peut être jugée satisfaisante. En effet, l'analyse montre que de part les analyses socio-économiques dans les documents de diagnostics, le projet a tous les éléments pour cibler les bénéficiaires réels du projet. Cependant, il faut signaler que les cibles du cadre logique (nombre de village) ont été vu à la hausse en raison du fait que les RNC sont des terroirs intercommunautaires ce qui fait que pour y mener une action durable il faut intéresser l'ensemble des terroirs que la RNC polarise. De ce point de vue, le projet utilise maintenant la notion de villages centre (correspondant aux dix villages initiales) où il y aura une concentration des cations et la notion de village stellite où il sera mis en œuvre que des actions liées à la préservation des ressources naturelles communautaires.				
b) Si d'application; dans quelle mesure les responsables de la gestion du projet ont-ils ajusté la conception du projet (y compris la logique d'intervention et la structure des objectifs) de façon à la rendre plus pertinente ?						
c) Les éléments mentionnés dans la logique d'intervention (le cadre logique) du projet tel qu'il est défini à l'heure actuelle sont-ils appropriés - pertinents? Au niveau des ressources, des activités, des résultats, de l'objectif spécifique, de l'objectif global et des hypothèses?						
d) L'objectif spécifique et les objectifs globaux correspondent-ils et viennent-ils appuyer les politiques et programmes sectoriels du gouvernement partenaire ?						
e) Dans quelle mesure les éventuelles observations et recommandations émises lors du monitoring ou de l'évaluation précédente ont-elles été prises en compte en vue de renforcer la pertinence du projet ?						
1.2 Dans sa conception actuelle, le projet est-il faisable et suffisamment souple ? (Il s'agit là d'une appréciation concernant la planification et non la mise en œuvre)		<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Pondération: 50%
a) Existe-t-il un cadre logique ? Si tel est le cas, quel est son niveau de qualité ?		Dans la phase actuelle, la conception du projet est faisable et souple. En effet, il a été organisé un atelier pour l'élaboration d'un cadre logique détaillé ainsi que d'un cadre de rendement. Lors de cette exercice, la ligne directrice a été la recherche d'un réalisme sachant que le projet vient en appui au programme nationale des éco-villages et que ses actions sont appelées à être disséminées en cas de résultats positifs,				
b) L'objectif global, l'objectif spécifique et les résultats / les produits sont-ils clairs et logiques et répondent-ils à des besoins identifiés ?						
c) L'objectif global et l'objectif spécifique ont-ils été bien compris par les partenaires du projet ?						
d) L'objectif spécifique peut-il être atteint dans les délais fixés au projet ?						
e) Les résultats sont-ils adéquats - suffisants pour atteindre l'objectif spécifique du projet ?						
f) La coordination, la gestion et les dispositions financières sont-elles définies de manière claire et contribuent-elles au renforcement institutionnel et à l'appropriation locale ?						
g) Quel est le degré de souplesse contenu dans la conception au niveau des ressources / activités et résultats ?						
Note: a = très satisfaisant; b = satisfaisant; c = problèmes; d = sérieux problèmes.		Conclusion Générale:		3,00	b	
Observation(s) clé(s) recommandée(s) et par qui (par ordre de priorité).						
En définitive, il ressort que la recherche d'une adéquation entre d'une part les objectifs du projet et les problèmes réels, les besoins et les priorités des groupes cibles et des bénéficiaires auxquels le projet est censé s'adresser ; et d'autre part l'environnement physique et politique dans lequel il est situé peut être jugé satisfaisant. En effet, le projet apparaît comme pertinent en ce sens qu'il s'est doté de tous les éléments pour cibler les bénéficiaires réels du projet (cf étude de situation de référence) A ces éléments doivent être ajoutés le fait que le projet contribue à la mise en œuvre de la politique environnementale en matière de conservation et la biodiversité et de changements climatiques. Cependant, il faut signaler que les cibles du cadre logique (nombre de village) ont été vu à la hausse en raison du fait que les RNC sont des terroirs intercommunautaires ce qui fait que pour y mener une action durable il faut intéresser l'ensemble des terroirs que la RNC polarise. De ce point de vue, le projet utilise maintenant la notion de villages centre (correspondant aux dix villages initiales) où il y aura une concentration des cations et la notion de village stellite où il sera mis en œuvre que des actions liées à la préservation des ressources naturelles communautaires.						

ANNEXE 2: SUIVI DU PTA 2012

Produits	Cibles 2012	Activités planifiées	Niveau de réalisation	Observations
Produit 1.1 : La Stratégie nationale des Ecovillages s'appuie sur un cadre juridique, politique et réglementaire favorisant l'amélioration de la réalisation d'avantages environnementaux mondiaux	La stratégie nationale	Elaborer une stratégie	Réalisé	A l'exception de l'atelier de validation toutes les activités ont été réalisées ce qui porte le niveau de réalisation de cette activité à 75%
		Organiser un atelier de validation	Non Réalisé	
		Appuyer la révision du programme nationale écovillages	Réalisé	
		Appuyer l'organisation d'une réunion des parrains	Réalisé	
Produit 1.2 : Un plan de gestion écologique pour les Ecovillages est développé	05 PGE sont élaborés et validés	Sélectionner un cabinet ou un Consultant pour l'élaboration des PGE	réalisé	Avec l'augmentation du nombre de village l'étude sur la situation de référence et de l'élaboration du PGE a porté sur 20 villages . La moitié des études a fait l'objet d'une validation (10 villages) ce qui porte le taux de réalisation de cette activité à 100%
		Réaliser une étude sur la situation de référence ;	Réalisé	
		Organiser un atelier de validation	En cours de réalisation	
Produit 1.3 : Les capacités nationales et locales sont renforcées pour mettre en œuvre un réseau fonctionnel et durable d'Ecovillages et reproduire un modèle Ecovillage qui incorpore les avantages de la biodiversité globale et du climat.	10 sessions de concertation et de formation tenues au niveau des sites sur le processus de transformation des villages en écovillages	Organiser des missions de concertation	Réalisé : au moins une session de concertation a été organisé au niveau des villages)	l'ensembles des activités de capacitations planifiées ont été exécutées. Seul la capitalisation est en cours, Ce qui porte le taux de réalisation à 80%
		Organiser des sessions de formation	Réalisé : au moins 02 sessions de formations ont été organisé au niveau des villages (foyers banco, pépinière, technique culturelles)	
		Réaliser des fiches de capitalisation	En cours de réalisation : un document indiquant le processus de transformation de village en EV est en cours	
<p>Dans le cadre de l'amélioration du cadre de la gouvernance et des capacités pour une intégration effective de la conservation de la biodiversité et du développement faiblement émissif de carbone dans la Stratégie nationale des Ecovillages, les activités planifiées ont dans l'ensemble été entièrement réalisées ce ci permet de dire que si la tendance se poursuit, les barrières liées à l'intégration du concept écovillage dans les différentes stratégies en matière de développement durable pourraient être levées, A ce sujet, il faut retenir que le niveau d'exécution de cette composante est de 85%</p>				

Produits	Cibles 2012	Activités planifiées	Niveau de réalisation	Observations
Produit 2.1. La gestion communautaire des terres dans les Ecovillages pilotes intègre une RNC gérée effectivement pour la conservation de la biodiversité	4 nouvelles RNC	Créer quatre (04) RNC (Kak 5000 ha, Ndick-Mawal 2000 ha, Mbackombel 30 ha, Thiasky 50 ha)	En cours de réalisation(étudesde la biodiversité etcartographie de l'espace)	les nouvelles RNC n'ont pas encore été créées, Les discussions sont en cours et elles devront être créées en 2013, Il en est de même pour l'extension des RNC, Concernant la consolidation des RNC des actions d'enrichissement et de surveillance ont été menées. Pour ce qui est des PE 08 ont été créées. Ce qui porte le taux de réalisation de cette action à 60%
	2 RNC consolidées	Consolider les RNC de Toubel Bali (MBounguiel) et Mbam	Réalisé	
	4 RNC en extension	Procéder à l'extension des RNC de Lompoul (Diokoul Diawrigne 500 ha), de Dar Salam (1 000 ha), Dindéfelo (7 000ha), Massarinko (300 ha)	compte tenu des espaces disponibles il n'est pas possible de procéder à l'extension de au niveau de Dar salam, de Massarinko,et lompoul. Non réalisé	
	05 périmètres écologiques mis en place et fonctionnels	Créer un périmètre écologique fonctionnel dans cinq (05) sites du projet	Réalisé	
	Au moins 20 écogardes formés	Appuyer la sélection et la formation d'au moins deux (02) écogardes dans les dix (10) sites	Réalisé	
Produit 2.2. Les espaces communautaires des Ecovillages sont gérés pour procurer des ressources et des revenus alternatifs basés sur la gestion durable et l'écotourisme	05 pépinières réalisées	Réaliser une pépinière dans chacun des PE	Réalisé	Toutes les activités liées aux PE ont été réalisées à l'exception de l'arboretum et des périmètres maraîchers. Pour les périmètres maraîchers ceux de Mbaclombel ont été réalisés et ceux de Thiasky et de Ndick sont en cours,b Avec l'appui de SEM FUND dix microprojets ont été financés. Les actions liées à l'allègement des travaux de femmes n'ont pas été réalisées (plate forme et ETAAL), Ce qui porte le taux de réalisation de cette activité à 50%
	Au moins 100 Ha de RNC enrichies	Enrichir les RNC avec les espèces locales	NR (actuellement seul 23ha d'enrichissement réalisé soit 20% de la cible)	
	20 ha de reboisement de plantes forestières réalisés	Procéder au reboisement d'au moins 2 Ha de plantes forestières dans les PE	Réalisé	
	7,5 Ha de plantation fruitière installée	Réaliser un espace d'arboriculture fruitière dans chaque PE	Réalisé (7 équivalent ha d'arbre fruitiers)	
	2,5 ha d'arboretum de plantes médicinales réalisés	Réaliser un arboretum d'au moins 0,5 ha dans chaque périmètre écologique	Non réalisé	
	100 parcelles maraîchères de 300 m2 réalisées	Aménager une parcelle maraîchère pour chaque Carré au sein des PE	Réalisé	
	9 micro-projets financés	Appuyer l'élaboration et la recherche de financement de micro projets	réalisé	
	0 3 sites écotouristiques aménagés	Appuyer l'émergence des sites écotouristiques	non réalisé	

Produits	Cibles 2012	Activités planifiées	Niveau de réalisation	Observations
	05 Plateformes multifonctionnelles réalisées	Réaliser des plateformes multifonctionnelles	non réalisé	
	01 entreprise de transformation agro alimentaire installée	Réaliser une entreprise de transformation agro alimentaire	réalisé	
Produit 2.3. De nouvelles méthodes d'intensification durable de l'agriculture et de l'élevage pour réduire la pression sur les AP, les RNC et les forêts communautaires sont définies et appliquées	Au moins 30 bassins d'arrosages ont été ensemencés en alevins	Ensemencer les bassins d'arrosage en alevins	Non réalisé	Toutes les activités prévues ont été réalisées à l'exception de l'acquisition de gaines irrigasc et de l'ensemencement des bassins. La non réalisation de cette activité s'explique par le retard dans la réalisation des bassins. Ce qui porte le taux de Réalisation à 67%
	200 vaches inséminées	Améliorer la race bovine	réalisé	
	200 Ruches sont introduites dans les sites	Introduire des ruches modernes	Réalisé	
	100 poulaillers familiaux contenant 1 coq raceur et 5 poules de race sont introduits	Procéder à l'introduction des coqs raceurs	réalisé	
	2400 gaines irrigasc introduites	Promouvoir des techniques d'économie d'eau en arboriculture	réalisé	
	5 PAGT disponibles	Elaborer les PAGT	Réalisé	
Produit 2.4. Le suivi de la biodiversité dans les RNC et les aires protégées adjacentes fournit des informations sur les ressources naturelles et les tendances de la biodiversité pour une gestion adaptée de la conservation et de l'exploitation durables	Un système de suivi opérationnel mis en place	Mettre en place un système de suivi-évaluation	Réalisé	cette activité est réalisée en ce sens qu'une étude sur la détermination de la ligne de base est effectuée ainsi que la mise en place de placette pour le suivi de l'évolution de la diversité végétale. Taux de réalisation = 100%
Les actions menées visant préservation de la diversité biologique tout en procurant aux populations des bénéfices durables ont durant la mise en œuvre du PTA 2012 été conduites de manière modeste, Ce qui fait pour atteindre les effets attendus dans cette composante il faudra consolider les acquis de 2012 et mettre l'accent sur les actions de préservation de la diversité biologique en 2013. Le taux de réalisation de cette composante est 70%				

Produits	Cibles 2012	Activités planifiées	Niveau de réalisation	Observations
Produit 3.1 : Les changements dans les pratiques domestiques de cuisson réduisent les émissions de GES et la pression sur les forêts	au moins un foyer amélioré par ménage est introduit dans les 10 sites	Introduire et suivre l'utilisation des foyers améliorés	Réalisé	300 foyers améliorés ont été introduites avec la réalisation d'au moins 50 foyers banco par village, un programme de réalisation de 100 biodigesteurs est en réalisation une étude sur la détermination de la ligne de base est en réalisation. Il est prévu de former des agents du projet sur la méthodologie du Bilan carbone pour assurer un meilleur suivi. Le taux de réalisation est de 100%
	Réaliser au moins 10 biodigesteurs dans les 10 sites	Réaliser des biodigesteurs	Réalisé	
	Un système de suivi de la réduction de CO2 mis en place	Estimer la réduction cumulée de CO2 à travers l'utilisation des foyers améliorés	Réalisé	
Produit 3.2 : Des technologies appropriées d'énergie propre/durable pour les Ecovillages pilotes sont identifiées, adaptées et adoptées par les communautés	Au moins 5 mini centrales énergétiques installées	Réaliser des mini centrales énergétiques	Réalisé	les mini centrales ont été commandé avec Schneider Electric. A ces mini centrale il faudra ajouter un sixième obtenu avec le partenariat avec lighting Africa le projet se réfère sur les études de situation de référence et sur le rapport fait par le PERACOD les niveaux de plantations de Jatropha planifiés ont été réalisés
	Rapport sur les besoins énergétiques disponibles	Procéder à l'analyse des besoins énergétiques	Réalisé	
	5 comités de gestion fonctionnels mis en place	Mettre en place un comité de gestion	Réalisé	
	Au moins 25 ha massif de Jatropha planté	Réaliser une plantation massive de Jatropha (16 ha de jatropha réalisé ce qui porte le taux à 64%)	Partiellement réalisé	
	5 000 m de haies vives de Jatropha réalisés	Réaliser une plantation linéaire de jatropha	Réalisé	
Les actions allant dans le sens de la réduction des émissions de gaz à effet de serre et augmentation de l'utilisation d'énergies alternatives renouvelables et efficaces dans les Ecovillages pilotes ont toutes été menées conformément aux prévisions ce qui porte le niveau de réalisation de cette composante à 100%				

Produits	Cibles 2012	Activités planifiées	Niveau de réalisation	Observations
Produit 4.1. Les stocks de biocarbone sont augmentés grâce au reboisement communautaire et à la réduction de la déforestation dans les terroirs villageois et les AP adjacentes	5000 m linéaires de plantation d'Acacia melifera est réalisé		Réalisé	les actions liées à l'augmentation de la séquestration de co2 sont en cours et peuvent être jugées satisfaisant durant l'exercice budgétaire de 2012. Le taux de réalisation de cette action est de 87%
	25 Ha de forêt communautaires reboisée	Reboiser des forêts communautaires	15,25 ha de bois villageois (soit 61% de taux de réalisation)	
	Un système de suivi de réduction de GES est mis en place	Mettre en place un système de suivi	Réalisé	
Produit 4.2. Les stocks de carbone dans le sol sont accrus et les émissions issues de l'agriculture sont réduites par l'adoption de la technologie innovante du Biochar	10 Ha de terre amendé par le biochar dans chaque site	Amender les parcelles agricoles avec le Biochar	Non réalisé	les actions visant l'augmentation de la séquestration du carbone dans le sol ont été très faibles, Le taux de réalisation de cette activité est quasi nul
	20 fosses compostières réalisées	Réaliser des fosses compostières	non réalisé seul 3 fosses réalisés à Mbackombel	
	Un système de mesure de la séquestration du carbone dans le sol mis en place	Réaliser un système de suivi de la séquestration du carbone dans le sol	non Réalisé	
les actions visant l'amélioration de la séquestration du CO2 ont été partiellement réalisé. En effet, en 2012 l'accent a été mis uniquement sur l'amélioration de la séquestration du CO2 par les plantes, les actions de séquestration du carbone au sol devront faire l'objet d'une attention particulière en 2013. Le taux d'exécution de cette composante est de 50%				
Produit 5.1. : Assurer une bonne gestion du projet	Elaborer un manuel de procédures ad hoc	Manuel de procédures disponible	Non réalisé	Toutes les activités prévues ont été réalisées à l'exception de l'atelier de validation de l'audit et du manuel de procédure, Concernant le manuel de procédure il avait été recommandé d'adapter celui de l'ANEV, Taux de réalisation= 80%
	Organiser l'audit de l'exercice 2011.	Rapport d'audit	Réalisé	
	Organiser un atelier de restitution de l'audit		Non réalisé	
	Assurer la comptabilité des matières	Rapport annuel de l'inventaire	réalisé	
	Elaborer les rapports d'activités	Nombre de rapports établis	Réalisé (3 rapports trimestriels disponibles et 1 rapport annuel)	
	Organiser des visites de terrains	Nombre de rapports de missions	réalisé	

Produits	Cibles 2012	Activités planifiées	Niveau de réalisation	Observations
	Organiser les réunions du CPP	Nombre de réunions CPP	réalisé	
	Organiser les réunions du CST	Nombre de réunions du CST	réalisé	
	Elaborer un cadre logique détaillé	Cadre logique détaillé disponible	réalisé	
	Organiser l'atelier de planification du PTA 2013	Draft PTA 2013	réalisé	
<p>sur la base de ce qui précède, il ressort que le niveau général de réalisation du PTA de 2012 est de 77%. Bien que le taux soit acceptable il faudrait au cours de 2013 mettre l'accent sur les actions de conservation de la biodiversité, d'augmentation du carbone dans le sol. Il est également recommandé de consolider et de renforcer les acquis,</p>				

ANNEXE 3: SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE MITIGATIONS DE RISQUES

Risques identifiées	Impact	probabilité	évaluation de risques	Mesures d'atténuation IDENTIFIÉES	mesures déjà prises/ actions envisagées	Niveau de réalisation	Observations
La volonté politique fait défaut pour parvenir à une réforme juridique et à l'élimination des obstacles politiques, juridiques et institutionnels dans la limite de la période d'exécution du projet	Elevé	Probable	Elevé	Le protocole interministériel de haut niveau qui sera signé entre le Ministère en charge des Ecovillages et de l'Environnement facilitera les amendements juridiques (levée de barrières) et les relations de travail à tous les niveaux (Du national aux Ecovillages). Le projet apportera un appui technique et juridique à chaque étape du processus, y compris le processus de consultation.	Mesures prises :		les mesures retenues en 2012 pour atténuer le risque relatif à la faible volonté politique vis-à-vis des EV ont toutes été mise en œuvre à l'exception de l'atelier des parlementaires et à la nomination des points focaux EV. Les protocoles avec la DCS n'a pas été signé car elle n'existe plus et avec la DEEC n'a pas été signé également par faute de suivi. R1: reprogrammer l'atelier des parlementaires; R2 : signer un protocole avec la DEEC R3 : travailler pour la nomination des points focaux
				L'appui présidentiel de haut niveau actuellement accordé au programme des EV soutiendra le lancement du Projet et du Programme National	Signature du protocole avec la DEFC		
					Actions envisagées en 2012 :		
					*Finalisation du protocole avec la DPN	réalisé	
					*Elaboration des protocoles avec la DEEC et la DCS	non réalisé	
					*Elaboration de la stratégie Nationale des écovillages en cohérence avec les textes en vigueur ;	réalisé	
					*Organisation des visites envisagées par le Président de la République et les Parlementaires	seul visite du Ministre d'état	
	*Organisation d'atelier de partage de la stratégie avec les structures techniques	Réalisé					

					*Désignation de points focaux écovillages dans les Ministères techniques.	Non réalisé	
Les réalisations du projet et la collecte de données au niveau de l'écovillage ne sont pas adéquates pour attirer l'investissement privé (mécanismes fondés sur le marché)	Elevé	Modérément probable	Moyen	Des ressources substantielles du projet seront allouées au suivi, à la formation et la promotion de nouvelles approches à l'échelle du village. Des outils spécifiques seront développés tandis que l'expertise viendra de l'extérieur (se référer à l'Annexe 7 sur les partenariats).	Mesures prises :		les mesures programmés pour palier aux risque lié à l'absence d'information sur la biodiversité ont été toutes prises .
					*Situation de référence sur la biodiversité et la séquestration de carbone établie au niveau de deux sites ;		
					*Test de certaines méthodologies d'évaluation de la biodiversité (METT) et de séquestration de carbone (bilan carbone) dans deux sites		
					Actions envisagées en 2012 :		
					*Réalisation d'études portant sur la situation de référence sur la diversité biologique et le niveau de séquestration carbone dans les huit sites restants du projet ;	réalisé	
*Mettre en place un système de suivi de la diversité biologique et du niveau de séquestration de carbone	réalisé						

Les capacités de l'ANEV ne se développent pas suffisamment pour réaliser l'ambitieux Programme National Ecovillage	Critique	Probable	Elevé	Tout en capitalisant sur une équipe et une expertise existantes, le projet renforcera et développera les capacités de l'ANEV – formation, ressources, développement des capacités à travers la mise en œuvre, l'appui technique extensif de la part des partenaires et organisations de cofinancement. Un appui politique fort et un budget annuel du gouvernement pour développer le programme.	Mesures prises :		les actions visant à atténuer le risques liées à la faible capacitaion des agents de l'ANEV ont été exécutés à l'exception de l'élaboration d'un plan de formation. R1: Elaborer en 2013 un plan de formation des Agents de l'ANEV et appuyer sa mise en œuvre R2: pour protocole élaborer un plan d'action avec les moyens financiers
					*Renforcement des capacités techniques des agents de l'ANEV ;		
					*Signature de 13 protocoles avec des structures techniques de l'Etat pour renforcer l'expertise disponible ;		
					*Affirmation de la volonté politique de l'Etat à travers l'augmentation du budget du Ministère des Ecovillages à hauteur de 35% entre 2011 et 2012.		
					Actions envisagées en 2012 :		
					*Elaborer et mettre en œuvre un programme de renforcement des capacités des agents de l'ANEV ;	non réalisé	
					*Elargir le partenariat avec les structures techniques pour renforcer l'expertise disponible.	réalisé	
					*Suivre et évaluer la mise en œuvre des protocoles ;	réalisé	
*Finaliser le programme national écovillages ;	réalié						
* Appuyer la mobilisation des ressources additionnelles.	réalisé						
L'engagement communautaire à changer et adopter de nouvelles méthodes est insuffisant pour	Critique	Improbable	Faible	Les communautés font preuve d'un grand enthousiasme. Au cours de la phase PPG, l'équipe d'experts a utilisé une	Mesures prises :		les actions retenues en 2012 pour atténuer le risque lié au non

l'adoption répandue de nouvelles formes d'utilisation de l'énergie qui généreront un développement à faible intensité de carbone ou pour des changements en matière de pratiques foncières destructrices en dépit des AGR alternatives, du développement de PE, des méthodes ASP, etc. et les avantages environnementaux globaux ne sont pas réalisés				liste de critères pour sélectionner les villages à inclure dans le projet. Un critère-clé était la cohésion et l'engagement sociaux. L'existence de lettres de cofinancement (plus de \$17 M des communautés) démontre un important engagement (moral et en nature – temps et main-d'œuvre) que les villages sélectionnés sont prêts à consacrer au projet. La sélection d'un petit nombre de villages pilotes (10) permettra un développement rigoureux des activités définies par tous les acteurs dans les villages et qui disposent d'un fort appui technique et financier pour garantir leur efficacité.	Organisation de missions de sensibilisation sur le projet écovillages		engagement des populations ont toutes été mises en œuvre. R: poursuivre et consolider les actions	
					Action envisagées en 2012 :			
					*Organiser des missions de concertation sur le processus de transformation des villages en écovillages ;	Réalisé		
					*Organiser les populations en Comités de gestion et en CVDD.	réalisé		
La gestion du système national d'AP est trop faible pour garantir les objectifs de conservation réalisés dans les AP (en dépit de l'appui des RNC adjacentes) et les objectifs globaux de biodiversité du projet ne sont pas réalisés	Critique	Modérément probable	Moyen	Le projet renforcera certains aspects de la gestion du système national d'AP à travers l'extension et la gestion améliorée de RNC adjacentes aux AP et la participation du personnel des AP à la formation, la mise en œuvre, la cogestion, au schéma de suivi de la Biodiversité, etc. En outre, plusieurs autres projets appuient les AP nationales, notamment l' "Appui budgétaire pour l'environnement"	Mesures prises :		Mesures retenues pour atténuer les risques liées à une gestion non durables des AP n'ont pas été entièrement mis en œuvre. R: mettre en œuvre de manière urgente les mesures retenues en 2012	
					*Etablissement d'un protocole tripartite ANEV/ PGIES/ PMF/FEM.			
					Actions envisagées en 2012 :			
					*Créer 4 nouvelles RNC ;			Non réalisé
					*Procéder à l'extension de deux RNC ;			Non réalisé
					*Consolider deux RNC ;			Non réalisé
*Elaborer et mettre en œuvre les plans de gestion des RNC ;	Non réalisé							

				(Gouvernement néerlandais) : appui au MEPN dans son ensemble (biodiversité, foresterie, faune, eau, etc.) ; PGIES (PNUD/ FEM) : politiques et gestion des AP ; GIRMAC (BM) et PRCM (Ambassade des Pays-Bas/ Gouvernement espagnol/ FIBA/ MAVVA) : activités de formation – parcs et réserves marins et côtiers– biodiversité et AP ; Programme pour la Lutte contre les plantes aquatiques envahissantes (ADB): formation des agents (DPN, DEFC, DCS), y compris la codirection, en collaboration avec les communautés locales , etc.	*Promouvoir des moyens d’existence durables comme alternative de génération de revenus pour réduire les pressions anthropiques sur les aires protégées.	Réalisé	
La faible capacité des communautés est un risque pour toutes les activités du projet proposées à l’échelle du village– planification et gestion de l’utilisation des terres (PGE), gestion de la conservation des RNC et des AP, AGR, production et expérimentations à grande échelle de Jatropha, mangroves, bambous, etc.	Elevé	Probable	Elevé	Une grande partie du budget alloué au renforcement des capacités villageoises – réunions des acteurs, formation, apprentissage par la pratique à travers la mise en œuvre du projet. Des activités spécifiques de formation incluront l’écotourisme, le suivi de la biodiversité, la planification et la gestion de l’utilisation des terres, la production de Jatropha, le biochar et les méthodes ASP. La sélection d’un petit nombre de villages pilotes (10) permettra un développement approfondi des activités qui sont choisies par les acteurs dans les villages et bénéficient d’un important appui technique et financier pour	Mesures prises :		les actions liées à la mitigation du risque relatif la faible capacité des populations sont en cours de réalisation.
					*Introduction d’unités de diversification de sources d’énergies renouvelables (électricité, éclairage et domestique)		
					*Installation d’une plateforme multifonctionnelle pour l’allègement des travaux de femmes, la création de richesses et la diversification des sources d’énergie ;		
					*Amélioration des modes de production (intensification et diversification)		
					Actions envisagées en 2012 :		
					*Renforcer les capacités des populations à travers des formations techniques (pépinière, compostage, maraîchage, etc.)	réalisé	
*Promouvoir l’émergence de trois sites écotouristiques ;	non réalisé						
*Améliorer les modes de production	partiellement réalisé						

				assurer leur efficacité.	*Introduire des unités d'allégement des travaux de la femme et de création de richesses (moulins à mil, décortiqueuse, ETAAL)		
					*Introduire des unités de diversification de sources d'énergies renouvelables dans les autres sites du projet. (électricité, éclairage et domestique)	réalisé	
					*Elaborer les PAGT et les PGE au niveau de cinq sites du projet.	réalisé	

ANNEXE 4: SUIVI DU COFINANCEMENT

Partenaires Cofinanciers / Partenaires techniques	Rappel de la collaboration retenue avec les partenaires	Actions envisagées pour 2012	Niveau de mise en œuvre	Observations
Agence Sénégalaise d'Electrification Rurale (ASER)	Le projet ira en partenariat avec l'ASER surtout dans le cadre de l'atteinte de l'Effet N°3. L'ASER appuiera le projet dans la mise en place d'énergie hub, dans l'estimation des besoins en énergie, dans l'élaboration des TDR et surtout dans le suivi et le contrôle des différents travaux réalisés dans ce domaine. De plus la structure appuiera le projet dans le renforcement de capacités des acteurs surtout en matière de maintenance. L'ASER appuiera également le projet dans la mise en place de concession et dans la recherche de la replicabilité des innovations introduites.	Réaliser une analyse des besoins énergétiques au niveau des sites	Réalisé	le partenariat en matière d'électrification se déroule bien l'ASERa appuyé l'ANEV en lui cédant une zone d'intervention. De plus les techniciens de l'ASER ont appuyé l'ANEV dans la détermination des besoins énergétiques. S'agissant du Bilan, l'ANEV a eu à bénéficier d'une étude du PEACOD et a eu bénéficié d'un cofinancement avec le PERACOD pour les foyers en banco et les foyers améliorés
		Appuyer la réalisation de l'étude sur le bilan des expériences passées dans la promotion des énergies renouvelables dans les zones rurales ;	Réalisé	
		Assurer la surveillance et le contrôle des travaux de réalisation de hub énergies.	Réalisé	
GENSEN	L'ONG GENSEN cofinance le projet et est un partenaire majeur de l'ANEV. Elle sera invitée à rejoindre le Comité de Pilotage du Projet. Le projet s'inspirera du travail qu'elle effectue depuis longtemps la coalition d'ONG/OSC locales impliquées dans l'initiative GENSEN et le réseau existant de 45 Ecovillages. Le Projet invitera le Directeur de GENSEN à des réunions régulières, dans le but de partager les expériences et d'associer l'ONG au développement de la Stratégie Nationale des Ecovillages. Le projet invitera également GENSEN à des ateliers sur la certification des Ecovillages, la micro-finance, l'éducation et le développement de l'économie rurale.	Organiser une session de formation technique en Ecovillage Design Education (EDE).	Non réalisé	L'anev est en partenariat avec GENSEN, il est programmé l'organisation d'un séminaire international pour la création de GEN Afrique

Partenaires Cofinanciers / Partenaires techniques	Rappel de la collaboration retenue avec les partenaires	Actions envisagées pour 2012	Niveau de mise en œuvre	Observations		
D'autres projets PNUD/FEM pertinents au Sénégal	Le projet collaborera avec au moins deux autres projets PNUD/FEM au Sénégal :			les actions retenues dans le cadre de la mise en œuvre du partenariat tripartite PGIES, PMF/FEM et ANEV ont toutes été mises en œuvre à l'exception de la mise en place du mailing list ainsi que la réalisation de réserves de faunes		
	(1) 'La Gestion Intégrée des Ecosystèmes dans quatre paysages représentatifs du Sénégal (PGIES)'					
	Le projet Ecovillages capitalise en partie sur les résultats de la mise en œuvre du PGIES. En particulier, pour l'établissement et la gestion des RNC. Le PGIES partagera son expérience et apportera une l'assistance au projet dans la phase de démarrage. En outre, plusieurs rapports du PGIES ont été très utiles pour définir la portée et le format des interventions proposées dans le cadre du présent projet.	Mettre en œuvre le protocole tripartite ANEV/ PGIES/ PMF/FEM :	NR			
		Organisation d'un atelier de convergence entre l'ANEV, le PGIES et le PMF/FEM ;	Réalisé			
		Mise en place d'un mailing groupe entre les différents partenaires ;	NR			
		Renforcement des mutuelles déjà mises en place au niveau des RNC ;	réalisé			
		Couverture par les ULP du PGIES des sites localisés dans les RNC de concentration ;	Réalisé			
	(2) PROGERT – 'le programme de gestion et de régénération des sols du Bassin Arachidier' – qui s'achève (comme dans le cas de l'ancien projet). Le projet a reçu une évaluation très positive (objectifs du projet atteints, collègues et communautés véritablement impliqués, fonds bien dépensés sur les activités de terrain et fonds supplémentaires mobilisés, dont ceux du gouvernement). Le projet a été actif dans le Bassin arachidier, où le site de Mbackombel est	Capitaliser et vulgariser les acquis du PROGERT dans le Bassin Arachidier.	NR			

Partenaires Cofinanciers / Partenaires techniques	Rappel de la collaboration retenue avec les partenaires	Actions envisagées pour 2012	Niveau de mise en œuvre	Observations	
	situé. Le projet Ecovillages s'efforcera de tirer des enseignements du projet arachidier.				
Programme de plateforme Multifonctionnelle	Le projet ira en partenariat avec le Programme Plateforme Multifonctionnelle financé par la fondation Bill et Melinda Gates. Le projet de Plateforme multifonctionnelle mettra à la disposition du projet des solutions visant la valorisation des sous produits agricoles à travers la transformation en utilisant des équipements fonctionnant soit au solaire ou avec le biocarburant. Ces solutions permettront également d'alléger les conditions des femmes. Concrètement, le projet Plateforme appuiera l'installation d'une unité au sein de chaque écovillage dans le cadre du projet et procédera au renforcement des capacités des acteurs surtout en technique de gestion et en technique de maintenance et d'entretien des infrastructures.	<p>Réaliser cinq (05) plateformes multifonctionnelles utilisant le biocarburant (étude, formation, suivi-évaluation);</p> <p>Implanter une entreprise de transformation agro alimentaire (ETAAL) à Mbackombel ;</p> <p>Installer au moins 4 Jardins Tropicaux Améliorés (JTA) en guise de test à Mbackombel.</p>	<p>NR</p> <p>NR</p> <p>NR</p>		
Direction des Parcs Nationaux (DPN), Direction des Eaux, Forêts, Chasses (DEFC) et Direction de la Conservation des Sols (DCS)	Les trois directions relèvent du Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature (MEPN) et sont principalement responsables pour la gestion des AP et des forêts. Ces trois institutions étatiques seront déterminantes dans le volet conservation de la biodiversité du présent	<p>Finaliser le protocole entre l'ANEV et la DPN ;</p> <p>Mettre en place un mailing groupe entre les points focaux Ecovillages dans les Directions techniques et l'ANEV;</p>	<p>réalisé</p> <p>NR</p>	le partenariat avec les directions techniques s'est traduite par la formation des écogardes et la finalisation des protocoles	

Partenaires Cofinanciers / Partenaires techniques	Rappel de la collaboration retenue avec les partenaires	Actions envisagées pour 2012	Niveau de mise en œuvre	Observations	
	<p>projet. Chacune travaille avec un certain nombre de partenaires pour assurer la gestion des parcs, réserves et forêts classées du Sénégal. Une liste de ces derniers est par exemple disponible sur les liens suivants pour la DPN, la DEFC et la DCS respectivement. Les rôles de chaque institution et les synergies avec les projets existants et planifiés seront spécifiés et convenus à l'aide d'accords cadre de collaboration à signer entre le MEBRLAP et le MEPN (Résultat 1.1).</p>	<p>Elaborer et mettre en œuvre les protocoles d'accord avec les partenaires techniques ;</p> <p>Mettre en œuvre des protocoles notamment à travers l'appui de la création des RNC, le repeuplement des sites par le transfert des animaux sauvages, etc.</p> <p>Participer dans l'exercice de mise en cohérence entre la stratégie des écovillages et les textes juridiques en vigueur ;</p> <p>Participer à la formation des écogardes.</p>	<p>Réalisé</p> <p>NR</p> <p>Réalisé</p> <p>Réalisé</p>		
<p>PERACOD - Promotion des énergies renouvelables, de l'électrification rurale et de l'approvisionnement durable en combustibles domestiques</p>	<p>PERACOD est un partenaire stratégique de l'ANEV dans le développement à faible intensité de carbone des Ecovillages. Il a développé des technologies spécifiques et des techniques de structuration de la chaîne de valeurs pour les foyers améliorés. De même, PERACOD dispose d'une expertise opérationnelle en électrification rurale et énergie solaire et a, par conséquent, pour mission de partager son savoir-faire et ses techniques avec d'autres projets sénégalais. Au commencement du projet, un accord opérationnel sera signé entre le Coordonnateur national de projet et le Directeur de PERACOD. Des formations, partages d'outils et ateliers seront organisés afin de permettre une collaboration effective qui sera en particulier axée sur des activités spécifiques (à définir davantage) dans le cadre des Résultats 1.1, 3.1, 3.2 et</p>	<p>Evaluer les besoins énergétiques au niveau de cinq sites ;</p> <p>Appuyer la réalisation d'une étude sur le bilan des expériences passées dans la promotion des énergies renouvelables dans les zones rurales ;</p> <p>Former des artisans en techniques de fabrication de foyers améliorés ;</p> <p>Organiser les artisans formés en réseau.</p>	<p>Réalisé</p> <p>Réalisé</p> <p>Réalisé</p> <p>Réalisé</p>	<p>le partenariat avec le PERACOD est mis en oeuvre grace à l'entremise du PGIES</p>	

Partenaires Cofinanciers / Partenaires techniques	Rappel de la collaboration retenue avec les partenaires	Actions envisagées pour 2012	Niveau de mise en œuvre	Observations	
	éventuellement 4.1 et 4.2. Plus récemment un protocole d'accord a été signé entre l'ANEV et le PERACOD.				
PRODAM – Programme de Développement Agricole de Matam	Le Projet de Développement Agricole de Matam sera un partenaire du projet pour la mise en œuvre des Ecovillages de Toubel Baly, Kack et Thiasky. PRODAM se chargera notamment de partager ses expériences et bonnes pratiques en matière d'agriculture intensive et d'agroforesterie. Ces activités sont en synergie avec le projet dans le cadre des Résultats 2 et 4.	Capitaliser et vulgariser les acquis du PRODAM dans la Vallée du Fleuve Sénégal	Non réalisé	pas de contact avec le PRODAM	
Université de Liège/Gembloux (Belgique), ENSA Thies – Programme Jatropha	L'Université de Liège cofinance le projet et sera invitée à rejoindre son Comité de Pilotage. Son créneau est le transfert de technologie pour la production, la transformation et la distribution de Jatropha local. Son principal apport consistera à identifier les variétés les plus appropriées de <i>Jatropha curcas</i> pour les régions identifiées et de produire un modèle de culture adapté aux contraintes locales et intégré dans le schéma global de culture des agriculteurs locaux, de manière à ce que le Jatropha serve de complément et non de concurrent aux autres cultures. Le cofinancier apportera également expertise et équipement de R&D. Pour sa part, le présent projet fournira les sites d'expérimentation et l'expertise locale. Il deviendra le point focal des expérimentations de Jatropha au Sénégal et développera un modèle pouvant être déroulé à l'échelle de tous les	Elaborer et mettre en œuvre un programme de RD sur le Jatropha ;	NR	le projet n'a pas encore mis l'accent sur l'utilisation du Jatropha. En 2013 une inflexion allant dans ce sens sera fait	
Appuyer le transfert de technologies pour la production et la valorisation du Jatropha.	NR				

Partenaires Cofinanciers / Partenaires techniques	Rappel de la collaboration retenue avec les partenaires	Actions envisagées pour 2012	Niveau de mise en œuvre	Observations
	villages concernés.			
Schneider Electric	Schneider Electric est une compagnie privée partenaire du Projet dans le cadre de l'accès à l'énergie dans les écovillages. Sa contribution se fera à travers (i) la formation des acteurs dans la maintenance des infrastructures, (ii) le renforcement des capacités des agents de l'ANEV dans la détermination des besoins énergétiques des villages à transformer en écovillages, (iii) la recherche et le développement de modèle innovant pour la réplique de la mise en place d'unités permettant l'accès à l'énergie propre dans les écovillages et (iv) concevoir des solutions innovantes pour permettre l'accès à l'énergie de l'ensemble des ménages dans les écovillages.	Réaliser cinq hub énergies ;	Réalisé	le partenariat avec schneider se déroule bien
		Former les acteurs en maintenance des infrastructures ;	NR	
		Contribuer à la conception du modèle de gestion durable de l'énergie solaire à travers la formation et l'organisation des populations en comité de gestion.	Réalisé	
SOPREEF – programme Jatropha Société Pour la Promotion de l'Accès à l'Énergie et à l'Eau Dans le Département de Foundiougne)	La SOPREEF est un partenaire du secteur privé qui fournit des cofinancements au projet et qui sera invité au Comité de pilotage du projet. La SOPREEF sera engagée dans le développement de la production locale et la transformation de Jatropha dans les EV. La SOPREEF a travaillé dans la région naturelle du Saloum pendant 2 ans afin de développer du combustible végétal de qualité pour la consommation locale (principalement	Contribuer à l'élaboration d'un modèle de plantation de Jatropha pour assurer une production durable d'huile de Jatropha ;	NR	voir observation sur l'utilisation de l'huile de Jatropha
		Mettre en réseau les populations des écovillages et celles des zones d'intervention de la SOPREEF pour l'acquisition de l'huile de Jatropha ;	NR	

Partenaires Cofinanciers / Partenaires techniques	Rappel de la collaboration retenue avec les partenaires	Actions envisagées pour 2012	Niveau de mise en œuvre	Observations	
	l'énergie). Il apportera son expertise au projet et son réseau de producteurs. Le projet collaborera étroitement avec SOPREEF dans les villages de Mbam et de Massarinko. Des réunions de coordination seront organisées.	Organiser des visites d'échanges.	NR		
Programme de Gestion Durable et Participative des Energies Traditionnelles et de Substitution (PROGEDE)	PROGEDE a enregistré des acquis considérables concernant le Jatropha et d'énergie de substitution au Sénégal. Il a également effectué d'intéressants travaux sur le charbon. Le projet s'inspirera de son expérience, en particulier concernant le développement de la composante biocarburant.	Capitaliser et vulgariser les acquis du PROGEDE dans les zones Sud et Est dans le domaine de l'énergie domestique et du biocarburant.	Réalisé	cesont ces résultats qui ont aidé de procéder à l'étude de la situation de référence sur la diversité biologique et bilan carbone	
Projets PNUD/FEM Programme Jatropha	Au Mali, au Burkina Faso et dans une certaine mesure au Niger, les programmes axés sur l'agrocarburant provenant du <i>Jatropha curcas</i> sont entrain d'être développés et exécutés à travers les projets PNUD-FEM. Au niveau régional, les bonnes pratiques relatives au Jatropha seront développées à travers le Secrétariat de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA).	Organiser des vistes d'échanges.	NR	cf jatroha	
Kinomé	Kinomé co-finance le présent projet, dont la contribution vise à aider à formuler un financement innovant pour le développement du modèle Ecovillage. Il sera invité à devenir membre du Comité de Pilotage du Projet. Kinomé est une entreprise sociale spécialisée dans la valorisation des arbres et des forêts en vue de lutter contre la déforestation et encourager les initiatives locales consistant à planter des arbres. En 2009, Kinomé a créé le Mouvement Trees and Life qui fait le lien entre les projets de reforestation communautaire et de protection des forêts à travers le monde	Voir lettre de cofinancement	NR		

Partenaires Cofinanciers / Partenaires techniques	Rappel de la collaboration retenue avec les partenaires	Actions envisagées pour 2012	Niveau de mise en œuvre	Observations	
	afin d'améliorer les conditions de vie locales et d'atténuer le changement climatique. Kinomé apportera son expertise en matière de paiement des services environnementaux, en mettant notamment l'accent sur le développement des projets carbone. Il a fait preuve d'une capacité remarquable à mobiliser des financements et des partenaires du secteur privé, qui contribuent à améliorer les conditions de vie, promouvoir la biodiversité et combattre le changement climatique. Le projet invitera Kinomé aux réunions stratégiques sur ces sujets.				
Pro-Natura International	Pro-Natura International est une ONG (l'une des premières ONG environnementales du Sud établie après le Sommet de Rio – d'origine brésilienne). Cette organisation apporte son cofinancement au projet pour l'expérimentation de la technologie Biochar et sera invitée à rejoindre le Comité de Pilotage du Projet. Il vise à promouvoir ladite technologie dans les Ecovillages en vue de lutter contre la pauvreté et le changement climatique. Le projet va mener une expérimentation de Biochar conjointement avec ProNatura International dans la Région de la Vallée du Fleuve Sénégal.	Voir lettre de co financement	NR	Pronatura n'existe plus remplacé par une nouvelle société	
GREEN SENEGAL	GREEN-SENEGAL est une ONG Sénégalaise dont la mission est de contribuer à améliorer la sécurité alimentaire en milieu rural à travers la promotion de l'agriculture durable et la préservation des ressources naturelles. Conformément à ses missions, GREEN SENEGAL appuiera le	<p>Installer une parcelle maraîchère de 5 ha utilisant le goutte à goutte ;</p> <p>Réaliser des fosses compostères ;</p>	<p>ECR</p> <p>NR</p>	le partenariat avec green a été enclenché mais il y a un problème de suivi	

Partenaires Cofinanciers / Partenaires techniques	Rappel de la collaboration retenue avec les partenaires	Actions envisagées pour 2012	Niveau de mise en œuvre	Observations
	projet à travers l'amélioration de la fertilité des sols, la gestion durable des forêts, le renforcement de capacité au niveau local, et la formation aux nouvelles techniques de production agricole et/ou sylvicole notamment à travers l'introduction du système d'irrigation goutte à goutte.	Appuyer les actions d'enrichissement champêtre ;	NR	
		Fournir des semences améliorées pour l'intensification agricole ;	R	
		Appuyer la réalisation de trois entreprises sociales (Mbackombel, Lompoul, Ndick)	NR	
		Renforecre les capacités des acteurs.	NR	
Programme de travail de ENDA Energie	L'ONG ENDA Energie sera associée dans le cadre du Résultat 3. ENDA apportera son appui au projet pour le développement des capacités villageoises et la formation sur les technologies d'énergies renouvelables et d'exploitation énergétique durable.	Capitaliser et vulgariser les acquis de ENDA Energie en matière d'énergie renouvelable		le partenariat avec INBAR est en veille car le Sénégal n'a pas payé sa redevance de 2012
INBAR	Le Réseau International pour le Bambou et le Rotin (INBAR) est un organe étatique multilatéral créé en 1994 par le Fonds International de Développement Agricole (FIDA). Il a pour mission la promotion et la conservation du bambou et du rotin à travers le monde. Il comprend 35 Etats membres, dont 15 en Afrique mais seulement un (Bénin) en Afrique de l'Ouest. Le bambou étant très prisé et menacé au Sénégal, le gouvernement (à travers le MEBRLAP) a décidé de rejoindre le réseau INBAR.	Suite au versement de la cotisation du Sénégal, diligenter :	NR	
		L'obtention d'une autorisation d'introduction de semences permettant à INBAR de fournir les semences de bambou ;	NR	
		Elaborer et mettre en œuvre un programme Bambou.	R	

Partenaires Cofinanciers / Partenaires techniques	Rappel de la collaboration retenue avec les partenaires	Actions envisagées pour 2012	Niveau de mise en œuvre	Observations	
Echoway	L'ONG Echoway assure la promotion de la solidarité par le biais de l'écotourisme dans le monde. Elle appuiera les initiatives locales d'écotourisme dans les Ecovillages retenus.	Actions à identifier après la mise en place des sites écotouristiques.	NR NR	absence de contact lié aux intérêts non satisfaits de Kinomé	Red
REMEDE (Réseau d'Epargnes Mutuelles et de Microcrédits pour le Développement de l'Environnement) et les fonds SEM (Microcrédits des Ecovillages du Sénégal).	Le micro-financement est un levier puissant pour le développement du modèle Ecovillage. Le projet collaborera avec REMEDE à travers la création conjointe d'agences REMEDE dans les EV sélectionnés afin de stimuler l'économie locale, notamment les activités génératrices de revenus promues par le projet. Les fonds SEM travaillent avec GENSEN et vont également collaborer dans ce domaine, à travers un important cofinancement sous forme de micro-prêts. Ils cofinancent le projet en partenariat avec SEM FUND. Ils seront invités à faire partie du Comité de Pilotage du Projet.	Diligenter le fonctionnement du REMEDE. Financer 30 microprojets d'AGR ; Introduire des foyers améliorés ; Réaliser des boutiques énergies ; Réaliser cinq cybercases.	R ECR R NR ECR	le partenariat allant dans le sens de permettre aux populations d'avoir des micro crédits est en cours. Il en est de même pour la réduction de la facture numérique	Green

Partenaires Cofinanciers / Partenaires techniques	Rappel de la collaboration retenue avec les partenaires	Actions envisagées pour 2012	Niveau de mise en œuvre	Observations	
Programmes de conservation en cours de mise en œuvre dans le PNOD, le PNNK, Ferlo, le Delta du Saloum et les Niayes - Wula Nafaa	Plusieurs initiatives viendront en complément aux principales activités à mener dans le cadre de la Composante 2. La Coordination Nationale, ainsi que l'équipe opérationnelle sur le terrain, collaboreront pour la gestion des ressources naturelles et la conservation et le suivi de la biodiversité dans ces éco-régions. Dès le démarrage, l'unité de direction du projet va enquêter de nouveau sur les projets en cours et entrer en contact avec eux (voir par ex. les listes dans les Rapports Techniques PPG) dans le but de renouveler ou d'établir des partenariats et de coordonner les activités.	Elaborer et mettre en œuvre un protocole d'accord avec Wula Nafaa, le PAFA et le PAPIL.	NR		
Programme des petites subventions du FEM au Sénégal	Le Programme des petites subventions du FEM a financé de nombreux projets en synergie avec les Ecovillages, en particulier le développement communautaire et les activités de génération de revenus liés aux ressources naturelles. Dès le démarrage, l'unité de direction du projet va enquêter de nouveau sur les projets en cours et entrer en contact avec eux dans le but de renouveler ou d'établir des partenariats et de coordonner les activités.	Cf protocole tripartite ANEV/ PMF/FEM / PGIES	NR		
Programme National de biogaz domestique	Promouvoir l'utilisation des biodigesteurs et l'utilisation des biodigestats	Réaliser 200 biodigesteurs ;	R	le partenariat avec le PNB se déroule bien	
		Former les acteurs dans l'utilisation du biodigestat ;	R		

Partenaires Cofinanciers / Partenaires techniques	Rappel de la collaboration retenue avec les partenaires	Actions envisagées pour 2012	Niveau de mise en œuvre	Observations	
		Suivre les résultats de l'utilisation du biodigestat.	R		
Initiatives d'adaptation au changement climatique au Sénégal	Les projets d'adaptation au Sénégal pourraient bénéficier d'un financement plus substantiel dans les années à venir (quelques projets existent déjà). Il serait particulièrement important de recourir à eux, au cas où leurs thématiques et positions géographiques se recouperent avec ceux du projet (énergies renouvelables, conservation de la biodiversité dans un régime climatique plus variable).	Elaborer et mettre en œuvre un protocole d'accord avec le CSE ;	NR	le protocole avec le CSE n'est pas encore fait mais des contacts et un partenariat informel est en cours. La participation dans les fora internationaux permet de faire un plaidoyer de l'initiative EV	
		Développer un plaidoyer sur l'initiative écovillages lors de rencontres internationales sur les CC et CDB ;	R		
Programme stratégique du FEM pour l'Afrique de l'Ouest SPWA (BD+CC)	La collaboration et les synergies en rapport avec les thèmes de la biodiversité et de l'atténuation du changement climatique seront recherchées à travers l'unité régionale du PNUD-FEM.	Développer le partenariat pour le financement du programme national des écovillages.	NR		
<p>Sur un ensemble de 22 protocoles en 2012 seul 11 ont fait l'objet de démarrage soit 50%. Parmi les 11, 7 ont eu une mise en œuvre satisfaisante contre 4 où la mise en œuvre est timide. Les raisons expliquant la non mise en œuvre de la moitié des protocoles sont essentiellement le manque de suivi, l'absence de contact et le retrait de facto de certains partenaires notamment Kinomé et Ecoway qui parce que les EV ne leur permettent pas d'accéder aux consultations internationales ont préféré aller ailleurs</p>					